



29 juin 2025



Révision du PLU

Arrêt du Projet



1.a Rapport de présentation – Diagnostic socio-économique

BRINDAS (69)



PROCEDURE	DATE
RÉVISION DU PLU PRESCRITE LE	12 JUILLET 2021
PROJET ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE	7 JUILLET 2025

Sommaire

1. Contexte et cadre supra communal.....	1
1.1. Situation générale et chiffre clés	1
1.2. Contexte réglementaire.....	1
2. Le territoire : Structure et chiffres	2
2.1. Structure démographique de la commune	2
2.2. Structure du parc de logements de la commune.....	4
2.3. Morphologie et structure urbaine	6
2.4. Synthèse des enjeux – Structure du territoire	14
3. Cadre de vie	15
3.1. Une riche valeur paysagère	15
3.2. Des ambiances urbaines diversifiées	17
3.3. Des valeurs culturelles paysagères	22
3.4. Équipements	24
3.5. Une riche offre en commerces et services	26
3.6. Tissu économique et emploi	27
3.7. Une économie agricole dynamique	28
3.8. Voirie, déplacements et stationnements	29
3.9. Synthèse des enjeux – Cadre de vie	33

Table des figures

Figure 1 : Graphique évolution de la population, INSEE 2022	2
Figure 2 : Graphique évolution comparée de la croissance démographique annuelle de la commune, INSEE 2012	2
Figure 3 : Graphique décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2022	2
Figure 5 : Poids démographique des communes dans la CCVL en 2022, INSEE 2022	3
Figure 6 : Graphique évolution de la structure par âge, INSEE 2022	3
Figure 7 : Tableau indice de jeunesse comparé, INSEE 2022.....	3
Figure 8 : Évolution du nombre de logements par type entre 1968 et 2022, INSEE 2022	4
Figure 9 : Evolution des types de logements de 2011 à 2022, INSEE 2022	4
Figure 10 : Tableau de la taille des logements, INSSE 2022.....	4
Figure 11 : Registre des autorisations d'urbanisme de 2011 à 2021, SITADEL et données communales	5
Figure 12 : Ancienneté dans le parc de logements, INSEE 2022	5
Figure 13 : Statut d'occupation des résidences principales, INSEE 2022.....	5
Figure 14 : Évolution comparée de la taille des ménages entre 1968 et 2022, INSEE 2022	5
Figure 15 : Évolution du tissu urbain entre 2011 et 2021 par usages, Mosaïque Environnement.....	6
Figure 16 : Angle de la Rue Morillon et la RD50 – Mosaïque Environnement.....	7
Figure 17 : Route du Pont de Chabrol, StreetView	7
Figure 18 : Chemin du Gourd, StreetView	7
Figure 19 : Auriva élevage , Mosaïque Environnement.....	8
Figure 20 : Reconversion urbaine de cours de tennis en activité - Magasin Elit, Mosaïque Environnement	8
Figure 21 : Aire d'accueil des gens du voyage, Mosaïque Environnement	9
Figure 22 : Diagramme evolution de la tâche urbaine par type, Mosaïque Environnement	10

Figure 23 : Lotissement Chemin du Morillon, Géoportail.....	11
Figure 24 : Photographie lotissement chemin du Morillon, Mosaïque Environnement	11
Figure 25 : Opération de logements individuels groupés au Chemin de la Gonarde, Géoportail	11
Figure 26 : Photographie de logements individuels groupés au Chemin de la Gonarde, Mosaïque Environnement	11
Figure 27 : Opération de logements collectifs, Géoportail	11
Figure 28 : Photographie de logements collectifs, Mosaïque Environnement	11
Tableau comparatif de formes urbaines et densités, Mosaïque Environnement et Géoportail	11
Figure 30 : Diagramme des répartition des fonctions urbaines en 2020, Mosaïque Environnement	12
Figure 31 et 32 : Plan masse et modélisation 3D de la ZAC des Verchères, Insolites Architectures	12
Figure 33 : Vue aérienne du plateau de Brindas, Ville de Brindas	15
Figure 34 : Photographie de l'Yzeron, Mosaïque Environnement	15
Figure 35 : L'Yzeron, Mosaïque Environnement	17
Figure 36 : Ruisseau vers les Hotteaux, Mosaïque Environnement	17
Figure 37 : Ruisseau vers le Pont de Chabrol, Mosaïque Environnement	17
Figure 38 et 39 : Photo aérienne de 1945 et photo aérienne de 2021, Géoportail	18
Figure 40 : Tour du château féodal, Mosaïque Environnement	19
.....	19
Figure 42 : Rue étroite du centre ancien, Mosaïque Environnement	19
Figure 43 : Route du Pont de Chabrol, StreetView	19
Figure 44 : Morphologies urbaines le long du chemin du Pelly, StreetView	20
Figure 45 et 46 : Morphologie urbaine de type semi-collectif et individuel, Mosaïque Environnement	20
Figure 47 : Vue panoramique du secteur, Mosaïque Environnement	20
Figure 48 : Morphologie urbaine de type maison individuelle, StreetView	20
Figure 49 : Vue aérienne du secteur du Milon, Google Maps	21
Figure 50 : Bâtiment d'activité de Proform Logistic, Mosaïque Environnement	21
Figure 51 : Ancienne carte postale du château et de l'église, Commune de Brindas	22
Figure 52 : Photographie de l'ensemble château, mairie et église, Mosaïque Environnement	22
Figure 53 : Maison forte du Bouleau, Mosaïque Environnement	23
Figure 54 et 55 : Château de Montplaisir et Maison forte de la Pillardière, Mosaïque Environnement	23
Figure 56 : Vue panoramique au niveau de la médiathèque et des équipements avec un effet balcon, Mosaïque Environnement	23
Figure 57 : Vue panoramique depuis le château de Montplaisir, Mosaïque Environnement	23
Figure 58 : Photographie de la médiathèque, Mosaïque Environnement	24
Figure 59 : Photographie du skate-park, Mosaïque Environnement	24
Figure 60 : Histogramme de l'évolution des effectifs scolaires de l'école maternelle entre 2012 et 2022	25
Figure 61 : Histogramme de l'évolution des effectifs scolaires de l'école élémentaire entre 2012 et 2022	25
Figure 62 : Histogramme de l'évolution des effectifs scolaires du collège entre 2012 et 2022, Atelier du Triangle	25
Figure 63 et 64 : Photographie des commerces et services dans la Rue du Vieux Bourg, Mosaïque Environnement	26
Figure 65 : Photographie des commerces et services localisés à la Place de la Paix, Mosaïque Environnement	26
Figure 66 : Tableau de la concentration de l'emploi sur la commune, INSEE 2022	27
Figure 67 : Diagramme des lieux de travail des actifs résidant sur la commune en 2022, INSEE 2022	27
Figure 68 : Récapitulatif des exploitations agricoles présentes sur la commune, Mosaïque Environnement	28
Figure 69 et 70 : Photographie du parking de la Place de Verdun et de la Place des Marronniers, Mosaïque Environnement	30
Figure 71 et 72 : Photographie du parking aux abords de la Mairie et de la Place de la Paix, Mosaïque Environnement	30
Figure 73 : Cheminement piéton entre la médiathèque et l'école, Mosaïque Environnement	31
Figure 74 : Itinéraire piéton dans le centre-bourg, Mosaïque Environnement	31
Figure 75, 76 et 77 : Photographies du viaduc de l'Yzeron à reconstituer,.....	32

Table des cartes

Carte 1 : Localisation, Géoportail carte IGN.....	1
Carte 2 : Exemples d'opération d'habitat en développement, Mosaïque Environnement	7
Carte 3 : Exemples d'opération d'activité en développement, Mosaïque Environnement	8
Carte 4 : Exemples d'opération d'équipement en développement, Mosaïque Environnement.....	9
Carte 5 : Évolution de la tâche urbaine, entre 2010 et 2021, par type, Mosaïque Environnement	10
Carte 6 : Les fonctions urbaines en 2020, Mosaïque Environnement	12
Carte 7 : Localisation des projets de production de logements en cours, Ville de Brindas	13
Carte 8 : Le grand paysage de Brindas, Charte paysagère du SOL.....	15
Carte 9 : Localisation des entités paysagères de la commune, PLU Brindas	16
Carte 10 : Les différentes ambiances urbaines de la commune, Mosaïque Environnement	17
Carte 11 : Carte de l'Etat-Major du XIX ^{ème} siècle, Géoportail.....	18
Carte 12 : Localisation des différentes séquences du paysage, PLU Brindas.....	19
Carte 13 : Repérage des valeurs culturelles paysagères de la commune, PLU Brindas	22
Carte 14 : Localisation des différents équipements publics de la commune, Mosaïque Environnement	24
Carte 15 : Localisation de l'offre de commerces et services sur la RD 30, Mosaïque Environnement	26
Carte 16 : Localisation de la commune par rapport à l'agglomération lyonnaise, Géoportail	27
Carte 17 : Localisation des différentes activités agricoles de la commune, PLU Brindas.....	28
Carte 18 : Localisation du périmètre de la PENAP, PLU Brindas	28
Carte 19 : Les réseaux routiers structurant le territoire, Etudes sur le développement de l'éco-mobilité - CCVL.....	29
Carte 20 : Localisation des parkings sur la commune, PLU Brindas	29
Carte 21 : Dysfonctionnement en termes de déplacements, PLU Brindas	30
Carte 22 : Localisation des itinéraires piéton de la commune, Etude sur le développement de l'éco-mobilité - CCVL	31
Carte 23 : Extrait du « Schéma Directeur Vélo », SCoT du SOL	32
Carte 24 : Localisation du projet de viaduc de l'Yzeron, CCVL	32



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaïque-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

1. Contexte et cadre supra communal

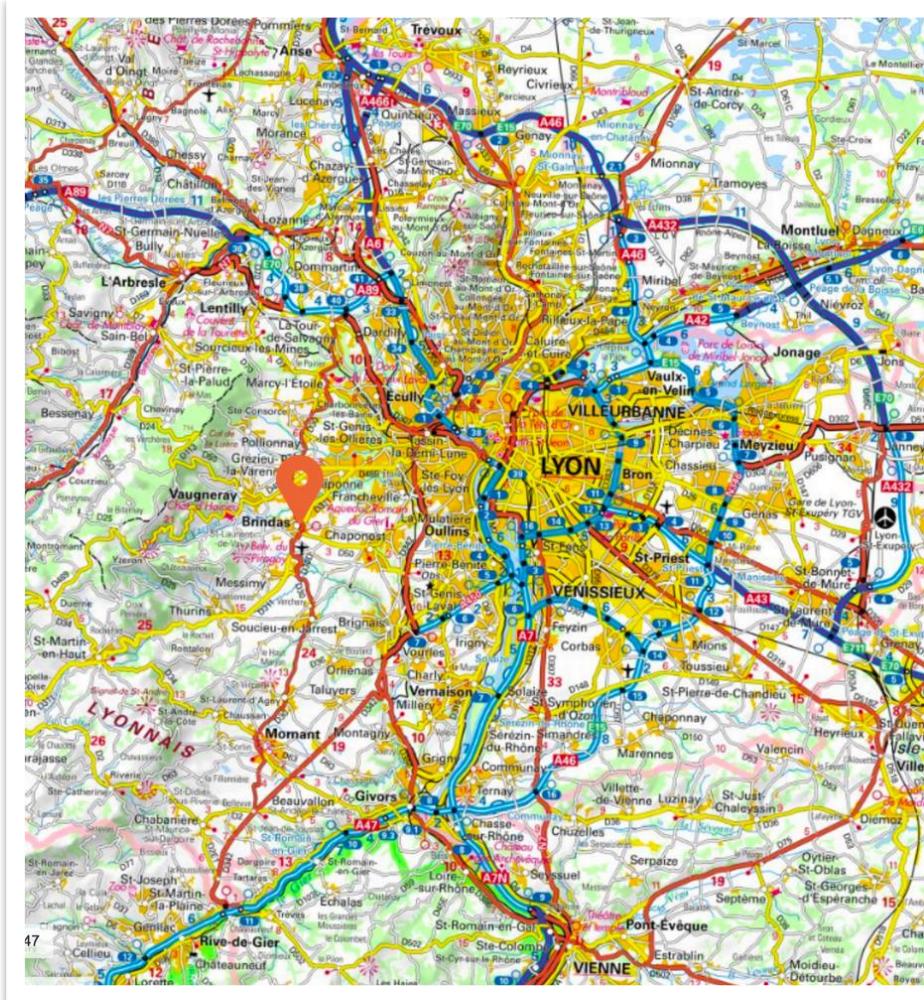
1.1. Situation générale et chiffre clés

La commune de BRINDAS (69126) se situe à l'Ouest de la métropole lyonnaise, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle appartient à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais composée, actuellement, de 8 communes, à savoir Thurins, Yzeron, Vaugneray, Messimy, Polionnay, Sainte-Consorce, Grézieu-la-Varenne et Brindas.

Elle s'étend sur une superficie de 11,27 km², et accueille une population de 6 718 habitants en 2022 (chiffre INSEE), ce qui lui confère une densité moyenne de 560 habitants au km².

Elle dispose d'une situation stratégique à proximité de la ville de Lyon (15 km) et de son agglomération, bénéficiant ainsi de l'attractivité de son bassin de vie et d'emplois. De même, elle profite des grands axes de communication, tel la RD311 et notamment l'autoroute A7 et A4.

Commune limithophe à l'agglomération lyonnaise, Brindas se localise au pied des Monts du Lyonnais et offre, en ce sens, un cadre de vie agréable partagé entre ville et campagne.



Carte 1 : Localisation, Géoportail carte IGN

1.2. Contexte réglementaire

1.2.1. Le Plan Local d'Urbanisme

La commune de Brindas dispose d'un PLU effectif depuis le 27 janvier 2014. Ce dernier s'est vu modifié à quatre reprises, la première datant du 06 Juillet 2015, la seconde du 27 Juin 2016, la troisième du 3 avril 2017 et la dernière, plus récente, du 24 janvier 2022.

Dernièrement, par délibération en date du 12 Juillet 2021, la commune de Brindas a décidé de la révision de son Plan Local d'urbanisme pour, ainsi, mettre en œuvre une stratégie d'aménagement.

1.2.2. Le Schéma de Cohérence Territoriale

En Février 2011, le SCoT de l'Ouest Lyonnais, dont fait partie la commune de Brindas, a été approuvé. Le périmètre du SCoT s'étale par le prisme de 4 Communautés de Communes, réunissant 41 communes.

Ce document de planification d'une durée de 20 ans donnant les grandes orientations d'aménagement sur le territoire fait actuellement l'objet d'une révision. Lancé en 2016, cette révision devait s'achever en 2020 mais n'est toujours pas en vigueur pour le moment.

Le PLU élaboré de Brindas devra donc intégrer les prescriptions du SCoT, qui est un document opposable.

1.2.3. Le Plan Local de l'Habitat

À la suite de l'élaboration de 3 PLH, et dans l'objectif de poursuivre une politique stratégique de l'habitat, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais a retraduit, le 3 Décembre 2020, son programme pour la période de 2020 à 2025. Cet outil de prévision et de programmation répondant aux problématiques de l'habitat s'établit, ainsi, sur un programme d'une durée de 6 ans.

Les premiers enjeux identifiés démontrent la nécessité :

- De maîtriser le développement du territoire
- D'assurer une offre en logements diversifiée, répondant aux besoins locaux
- De persévirer dans la mise en place d'une politique foncière communautaire active
- D'améliorer l'habitat en lien avec les besoins des ménages
- De continuer à prendre en compte les besoins des publics spécifiques

Ainsi, la révision du PLU se devra d'intégrer les éléments du PLH dans son document.

2. Le territoire : Structure et chiffres

2.1. Structure démographique de la commune

2.1.1. Une croissance démographique en constante augmentation

L'analyse des données statistiques de l'INSEE nous permet de mettre en évidence une population en constante augmentation depuis le début du XX^{ème} siècle. Cette dynamique est particulièrement liée au phénomène de périurbanisation marqué avec des « pics » observés dans les années 70 et 80. Ainsi, sur la période de 1999 à 2022, nous pouvons observer une croissance moyenne annuelle de 2%, une moyenne particulièrement élevée.

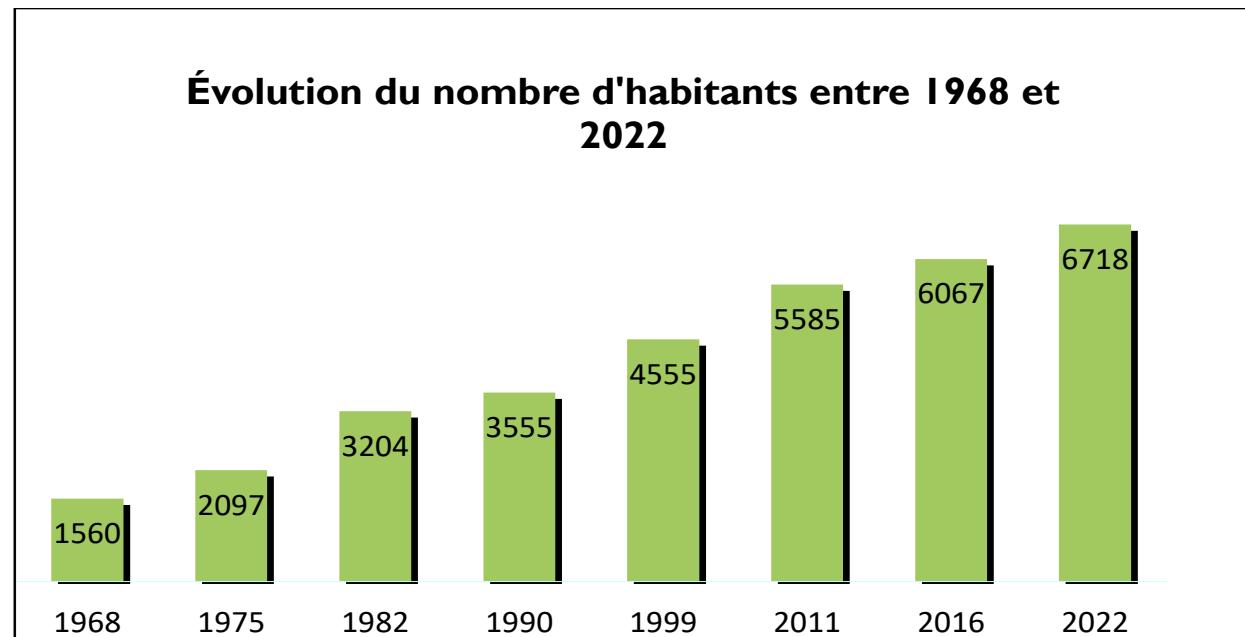


Figure 1 : Graphique évolution de la population, INSEE 2022

À noter qu'entre 1968 et 1999, la croissance de la commune de Brindas est plus forte que sur le reste du territoire de la communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. Depuis les années 2000, la tendance s'atténue et nous observons une évolution de la population sur la commune qui poursuit le même rythme que celle de la Communauté de communes.

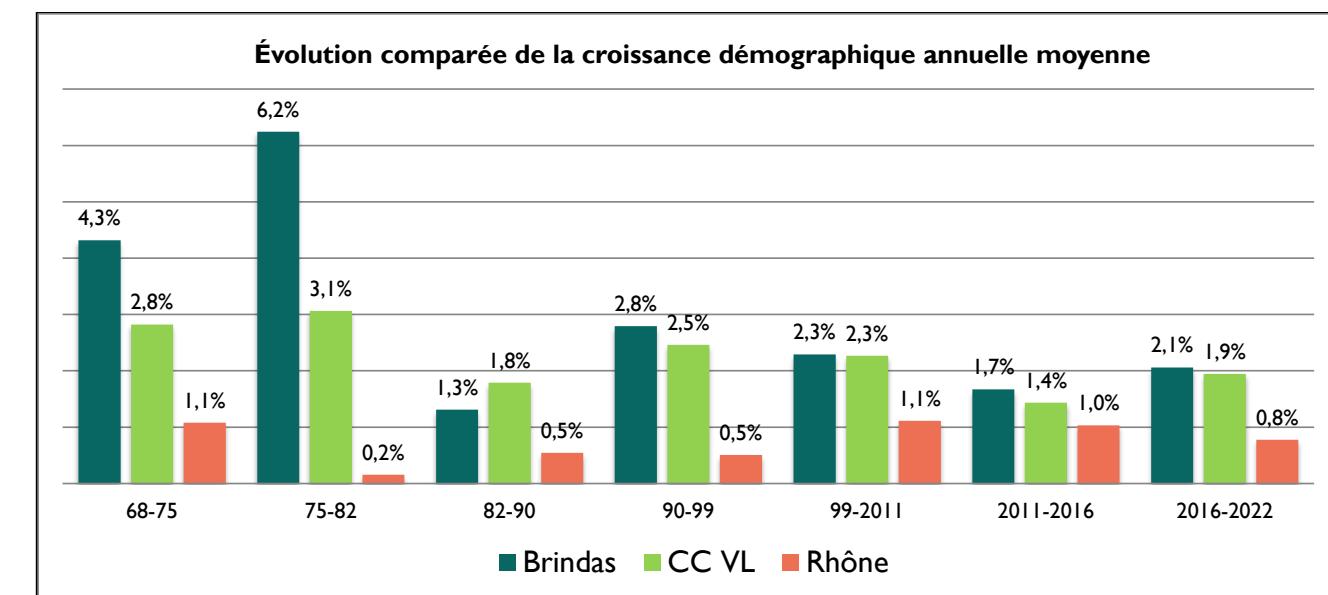


Figure 2 : Graphique évolution comparée de la croissance démographique annuelle de la commune, INSEE 2012

Concernant la décomposition du taux de croissance démographique, nous pouvons observer que la croissance de la population longtemps due au solde migratoire jusque dans les années 80 tend à se modifier. Ainsi, depuis les années 2000, nous retrouvons un certain rééquilibrage entre le solde naturel et celui migratoire.

De plus, cette décomposition, nous permet d'observer une certaine attractivité de la commune sur la période de 1968 à 1982 par le prisme d'un taux du solde migratoire relativement conséquent.

Cette dynamique nous permet, ainsi, d'affirmer que la commune a attiré une population particulièrement jeune permettant ainsi d'assurer un taux d'accroissement naturel positif sur les dernières périodes.

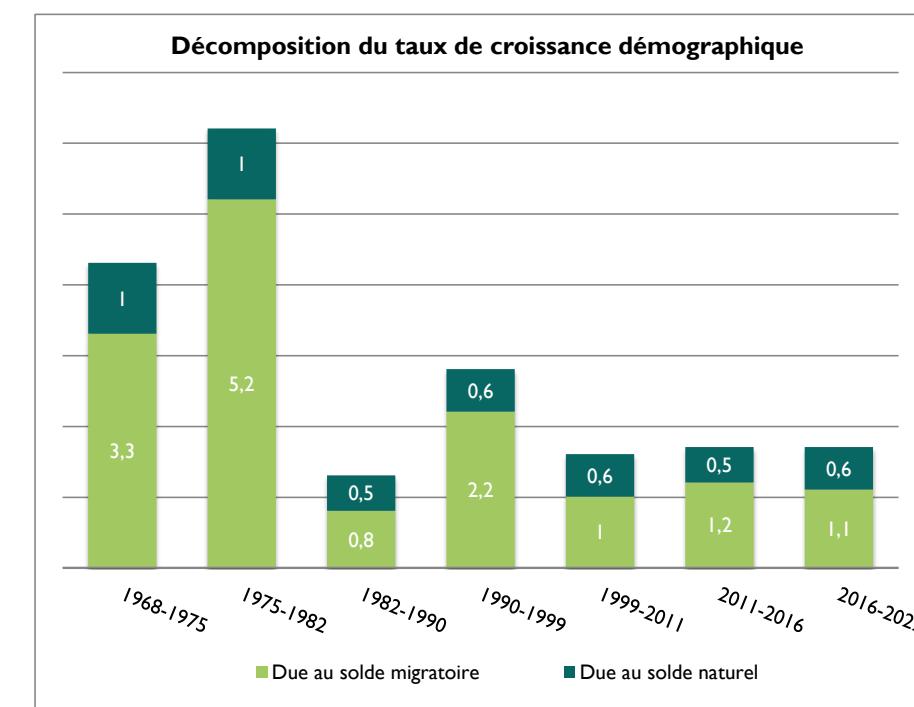
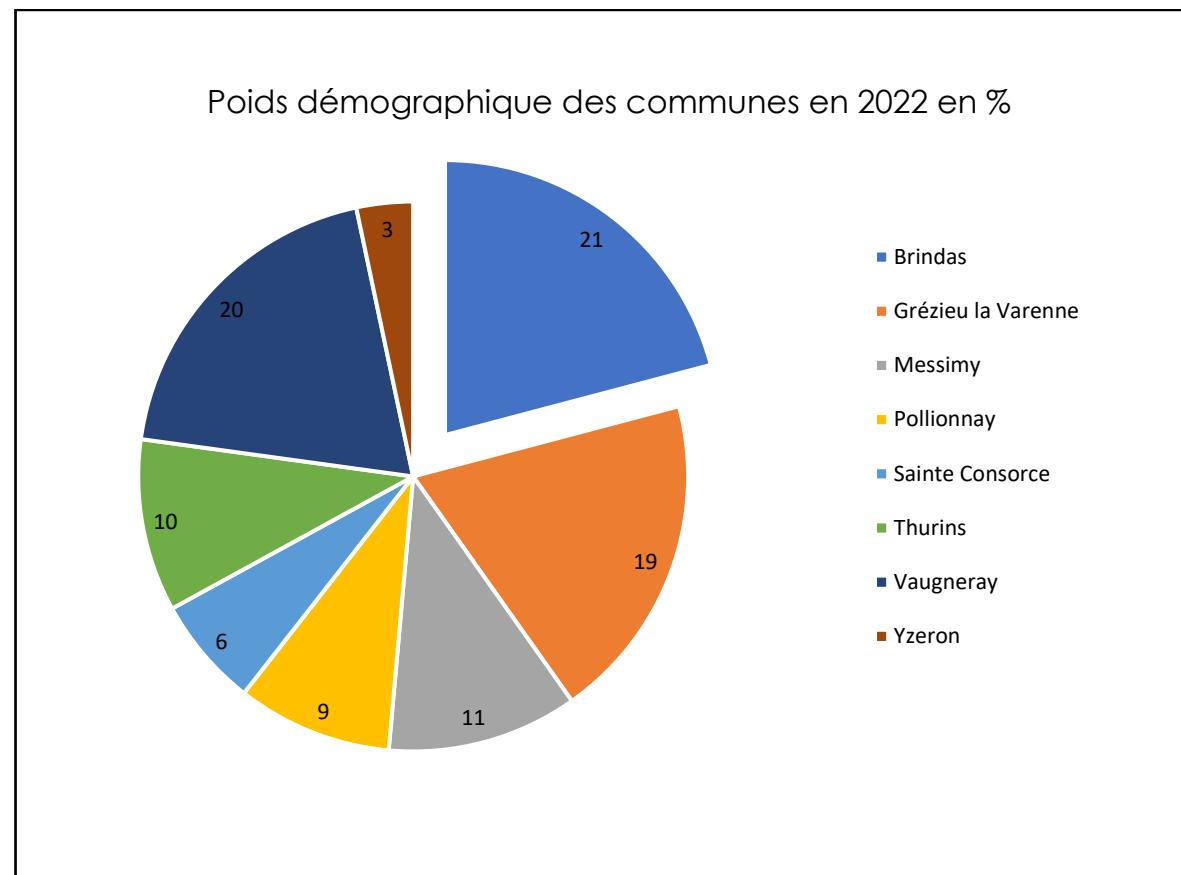


Figure 3 : Graphique décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2022

Par ailleurs, l'évolution constante de la commune n'est pas un cas à part sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. Toutes, voient leur population augmenter depuis 1999. Cependant, Brindas reste la commune la plus peuplée et représentée en 2022, un poids démographique conséquent sur la Communauté de Communes, à savoir 21% de la population.



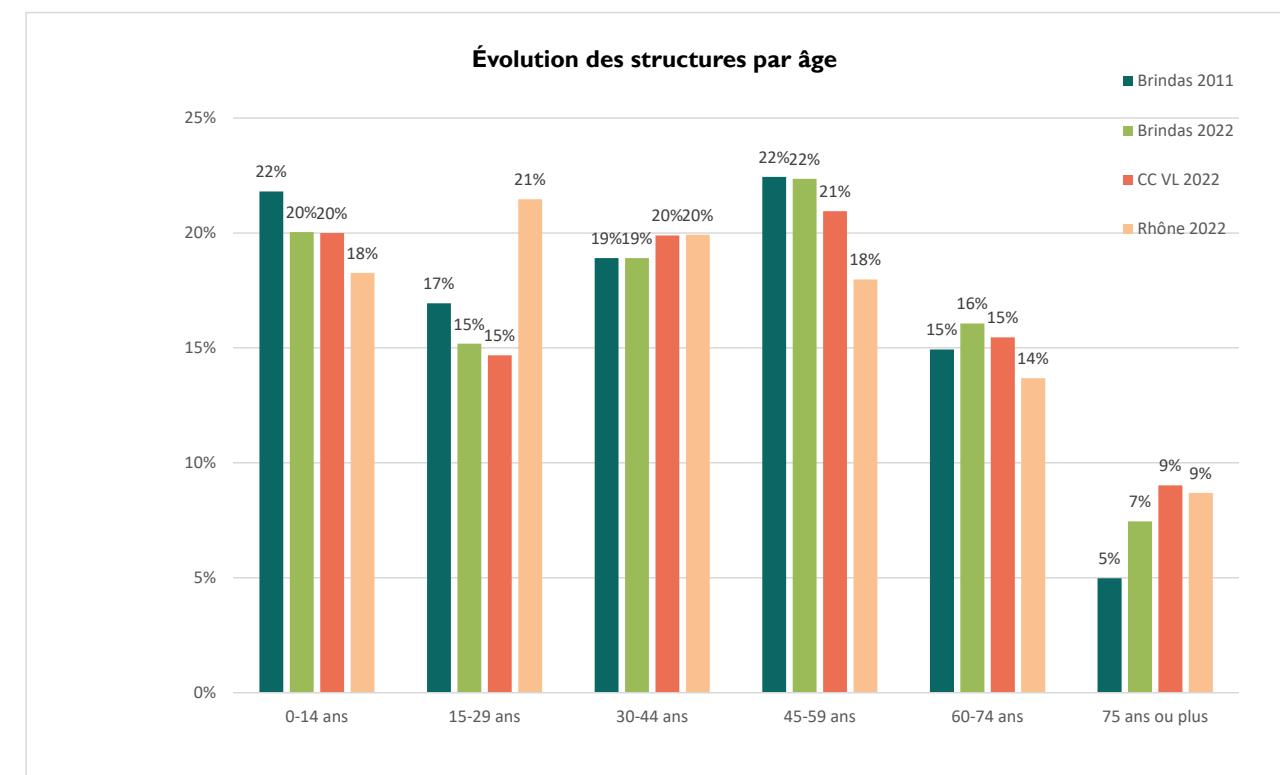
2.1.2. Une population relativement jeune qui tend au vieillissement

La population de Brindas est relativement jeune comparativement au territoire du département du Rhône, même si ce dernier propose un indice de jeunesse important. En 2022, l'indice jeunesse de la commune nous fait part que pour 118 personnes de moins de 20 ans, nous retrouvons 100 personnes de plus de 60 ans. Ce rapport est plus faible à l'échelle de l'aire d'attraction du département avec 112 personnes de moins de 20 ans, pour 100 de plus de 60 ans.

Toutefois, cette population tend à vieillir. Si nous comparons l'année 2011 à celle de 2022, nous pouvons constater que les classes d'âge les plus jeune perdent en poids et que les classes d'âge des plus de 60 ans augmentent. Ces dernières sont passées de 10% à 23% de la population, sur cette même période.

Ainsi, l'indice de jeunesse en 2011 était bien plus conséquent que l'actuel et tend ainsi à diminuer progressivement d'année en année.

La population est, donc clairement, entrain de tendre au vieillissement. Cela est représentatif des communes ayant connu une croissance démographique forte dans les années 80 et un développement de l'habitat sous des formes de type pavillonnaire qui ont permis, à l'époque, d'accueillir des familles qui aujourd'hui ont vieilli.



Indice de jeunesse	Brindas 2011	Brindas 2022	CC VL 2022	Rhône 2022
Moins de 20 ans	1628	1861	8409	477831
Plus de 60 ans	1112	1580	7855	426958
Indice de jeunesse	1,46	1,18	1,07	1,12

2.2. Structure du parc de logements de la commune

2.2.1. Une production de logement rythmée par l'évolution de la population

Le nombre de logements de la commune semble augmenter selon le même rythme que la population communale. Ainsi, depuis 1999, la production moyenne de logements est de 50 logements par an.

En 2022, 93% des logements correspondent à des résidences principales. Cela permet ainsi d'assurer une certaine stabilité de la population sur le territoire.

Concernant dorénavant le taux de vacance, nous pouvons observer que ce dernier est très faible en se fixant à 4% et s'inscrit ainsi dans le phénomène normal de rotation du parc.

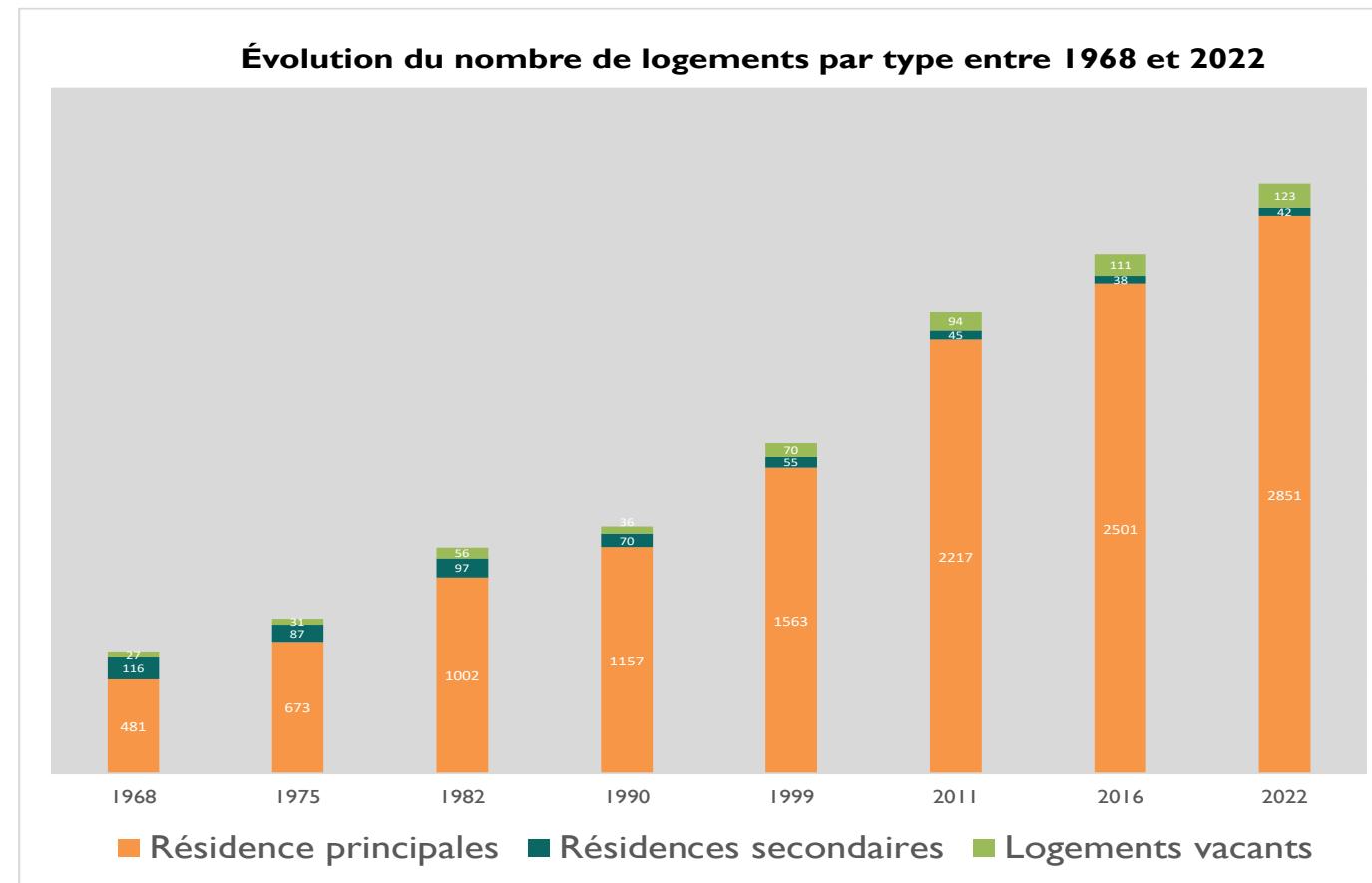


Figure 8 : Évolution du nombre de logements par type entre 1968 et 2022, INSEE 2022

2.2.2. Un parc de logements qui tend à se diversifier

Les typologies de logements ont évoluées entre 2011 et 2022. Nous sommes face à une augmentation de la part des logements collectifs par rapport aux logements individuels, permettant ainsi au parc de logements de se diversifier et de devenir plus attractif.

FORME DES LOGEMENTS	Brindas				CC VL		Rhône	
	Nombre 2011	%	Nombre 2022	%	Nombre 2022	%	Nombre 2022	%
Individuel	1825	83%	2124	75%	9928	71%	271417	28%
Collectif	385	17%	724	25%	4128	29%	693394	72%
Ensemble	2210	100%	2848	100%	14056	100%	964811	100%

Figure 9 : Evolution des types de logements de 2011 à 2022, INSEE 2022

Nous pouvons, par la même occasion, retrouver cette dynamique dans le tableau ci-dessous dans lequel nous observons que le nombre de logements de petite taille, les 2 et 3 pièces notamment, a augmenté alors que la part des logements des 5 pièces ou plus, dans le poids global, a diminué.

TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES	Brindas			
	Nombre 2011	%	Nombre 2022	%
1 pièce	14	1%	28	1%
2 pièces	129	6%	217	8%
3 pièces	248	12%	346	13%
4 pièces	497	24%	564	21%
5 pièces ou plus	1190	57%	1530	57%
Ensemble	2078	100%	2685	100%

Figure 10 : Tableau de la taille des logements, INSEE 2022

Toutefois, cela n'est qu'une dynamique. Les logements de grande taille dominent encore le parc de logements avec 78% des logements qui disposent de plus de 4 pièces dont 57% de plus de 5 pièces.

L'étude du registre des autorisations d'urbanisme et plus particulièrement des permis de construire, nous montre que sur la période de 2011 à 2021, 448 logements ont été autorisés, soit une production moyenne de 45 logements par an. Cette analyse nous permet, par la même occasion, d'affirmer la diversification du parc de logements. Nous observons plusieurs "pics" d'autorisation, à savoir, en 2012, en 2015 et en 2019. Cela correspond en partie à des années lors desquelles des opérations en collectif ont été autorisées. La typologies des logements autorisés se décline par 62% en individuel et 38% en collectif.

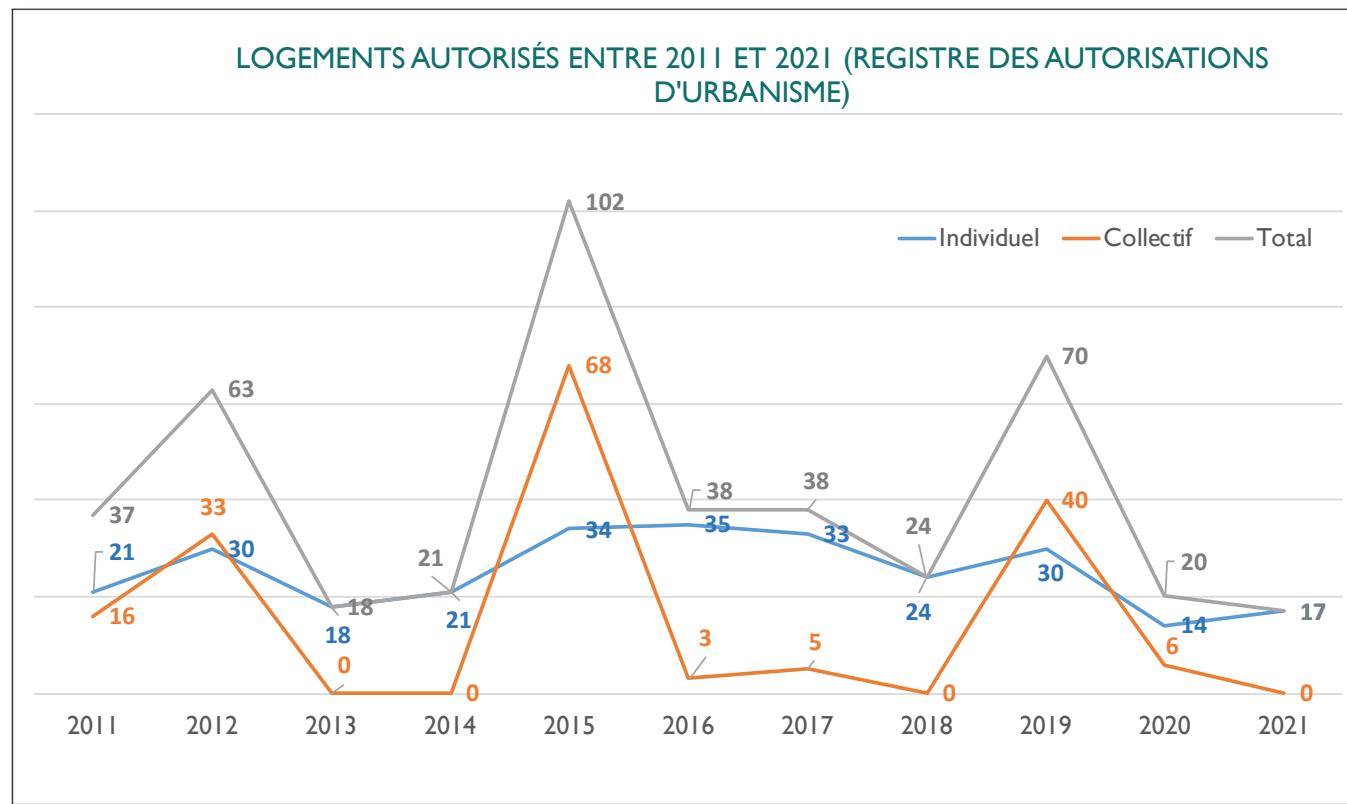


Figure 11 : Registre des autorisations d'urbanisme de 2011 à 2021, SITADEL et données communales

2.2.3. Une faible mobilité du parc de logements

Nous pouvons observer qu'un peu plus de la moitié des ménages occupent leur logement depuis plus de 10 ans.

ANCIENNETE D'EMMENAGEMENT 2022	Brindas		CC VL		Rhône	
	Nombre de ménage	Part des ménages				
Depuis - de 2 ans	187	7%	1263	12%	125336	12%
de 2 ans à 4 ans	535	20%	2581	20%	206016	21%
de 5 ans à 9 ans	610	23%	2811	17%	164611	18%
plus de 10 ans	1353	50%	6369	51%	372270	49%
Ensemble	2685	100%	13024	100%	868233	100%

Figure 12 : Ancienneté dans le parc de logements, INSEE 2022

Les occupants sont majoritairement propriétaires de leur logement, même si la part des locataires augmente légèrement entre 2011 et 2022. Ce grand nombre d'occupants propriétaires vient, par ailleurs, appuyer la faible mobilité du parc de logements. Cependant, avec l'évolution lente mais progressive du

nombre de locataires (de 22% en 2011 à 23% en 2020), la mobilité du parc de logements pourrait tendre à se transformer.

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	Brindas		CC VL		Rhône	
	Nombre de ménage 2011	%	Nombre de ménage 2022	%	Nombre de ménage 2022	%
Propriétaires	1596	77%	2038	76%	9176	70%
Locataires	449	22%	626	23%	3656	28%
Logé gratuitement	34	2%	21	1%	193	1%
Ensemble	2079	100%	2685	100%	13025	100%
					867722	100%

Figure 13 : Statut d'occupation des résidences principales, INSEE 2022

2.2.4. Une taille des ménages qui diminue

Nous pouvons, pareillement, noter une diminution de la taille des ménages sur le territoire. Cette dernière se fixait, en 2022, à 2,49 habitants par résidence principale. Cette dynamique n'est pas propre à la commune, il s'agit là d'un processus d'ampleur nationale. Cela suit, donc, le mouvement global au niveau national et départemental. Toutefois, la commune de Brindas maintient une taille des ménages plus importante que dans le Rhône, en raison, notamment, d'un parc de logements composé en majorité de grands logements.

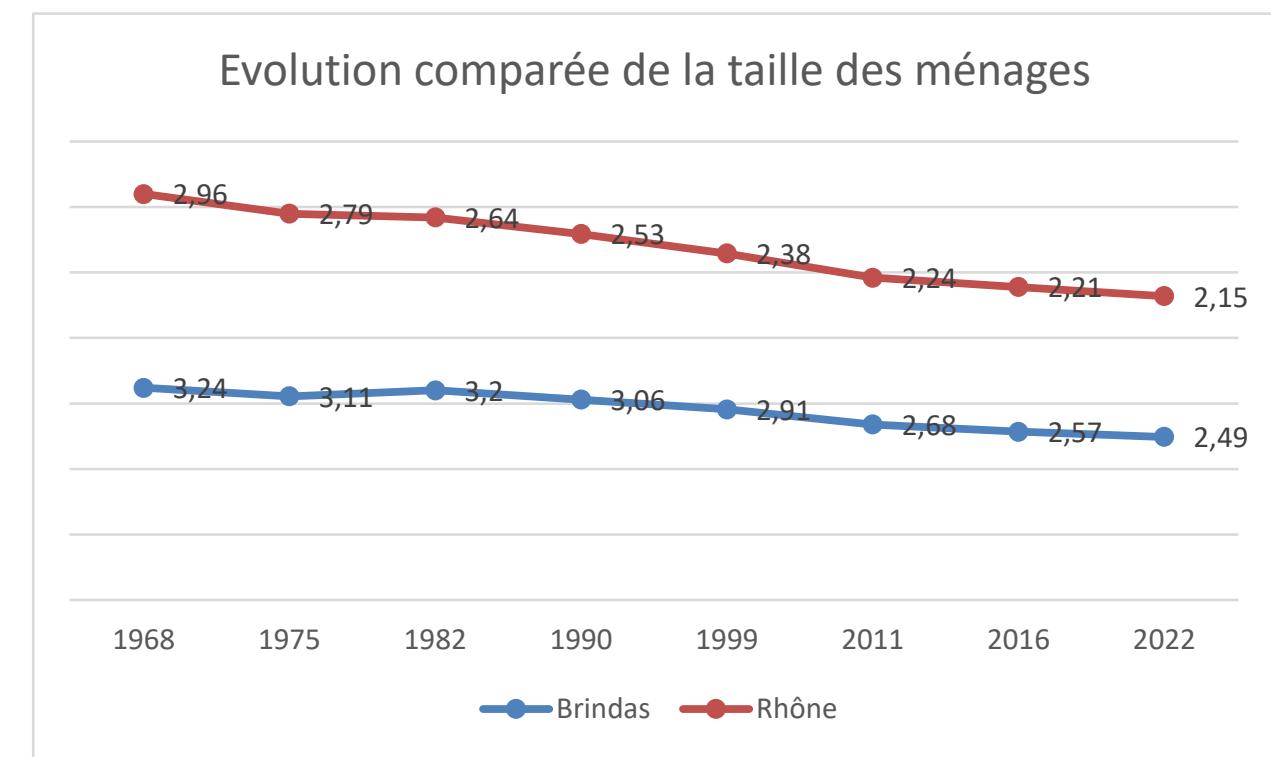


Figure 14 : Évolution comparée de la taille des ménages entre 1968 et 2022, INSEE 2022

2.3. Morphologie et structure urbaine

2.3.1. Un développement urbain diversifié

L'évolution de la tâche urbaine de 2011 à 2021, nous montre un développement urbain établi exclusivement dans la tâche existante. Cela traduit un développement économe des espaces naturels et agricoles venant, ainsi, s'inscrire directement dans les logiques de développement modéré établies par l'Etat, particulièrement avec la loi Climat et Résilience.

Le développement global du tissu urbain, entre 2011 et 2021, s'élève environ à 19,2 ha. Il regroupe essentiellement des opérations d'habitat, d'activité et d'activité agricole mais nous pouvons, de même, retrouver une léger développement concernant les équipements.

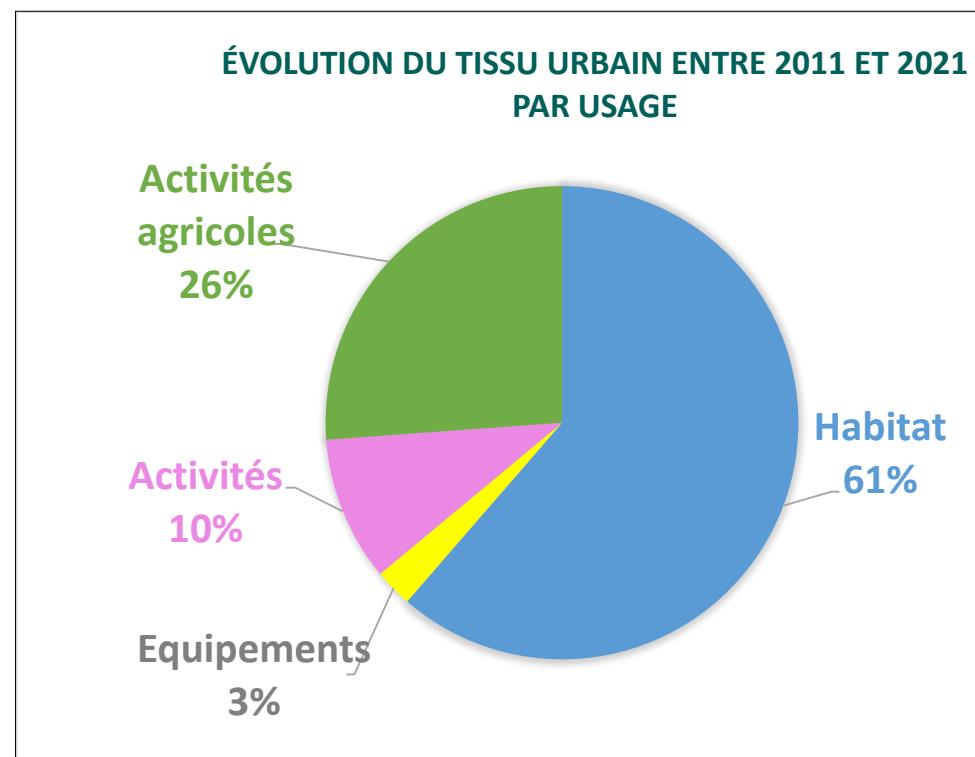


Figure 15 : Évolution du tissu urbain entre 2011 et 2021 par usages, Mosaïque Environnement

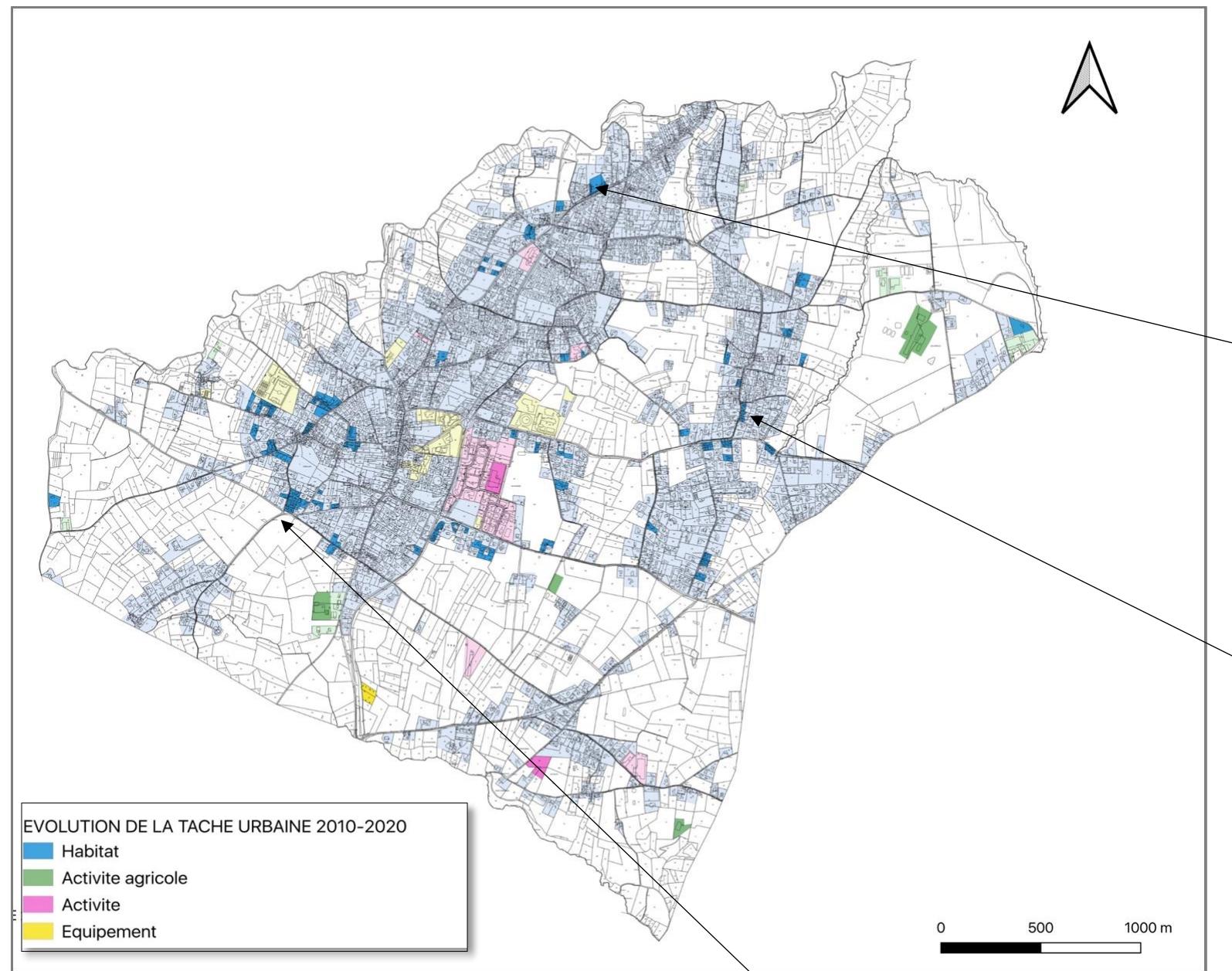
Habitat : 11,8 ha

Activité : 1,9 ha

Activité agricole : 5 ha

Équipements : 0,5 ha

Habitat



Carte 2 : Exemples d'opération d'habitat en développement, Mosaïque Environnement



Figure 16 : Angle de la Rue Morillon et la RD50 – Mosaïque Environnement



Figure 17 : Route du Pont de Chabrol, StreetView



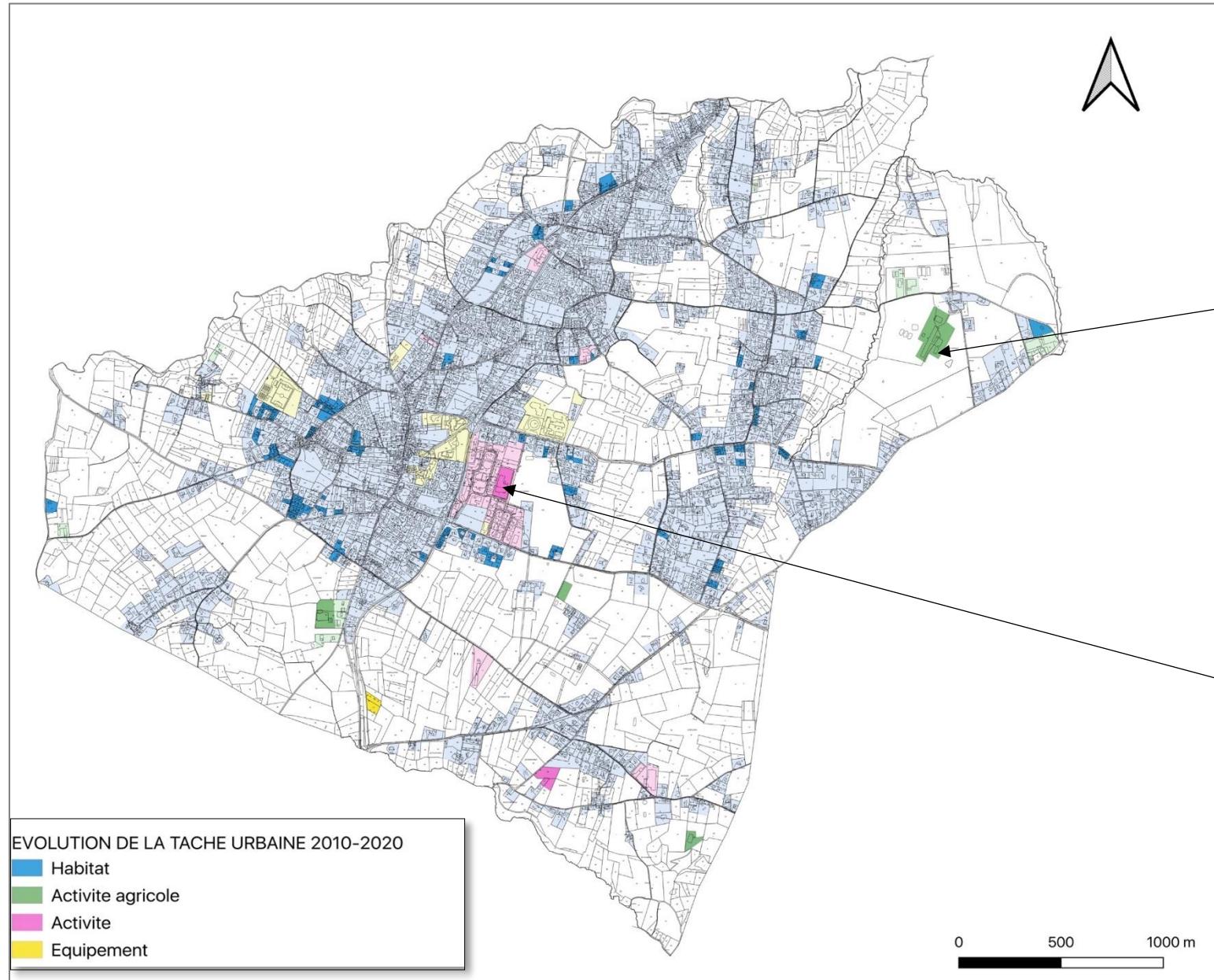
Figure 18 : Chemin du Gourd, StreetView

Le développement urbain concernant la fonction "habitat", sur la période de 2011 à 2021, représente une superficie de 11,8 ha.

Par le prisme des différentes opérations d'aménagement, que ce soit du collectif, de l'intermédiaire ou de l'individuel, la densité moyenne se fixe à 38 logements par hectare sur cette période (448 logements sur 11,8 hectares). Une densité qui pourrait correspondre à des densités observées sur des opérations de logements groupés.

■ **Activités**

Le développement de l'activité agricole sur la période de 2011 à 2021 représente une surface de 5 ha. Cela concerne majoritairement l'installation de Auriva Elevage, localisé au Nord-Est de la commune.



Carte 3 : Exemples d'opération d'activité en développement, Mosaïque Environnement



Figure 19 : Auriva élevage , Mosaïque Environnement

Le développement pour de l'activité, sur la période de 2011 à 2021 représente une surface de 1,9 ha. Ici nous pouvons retrouver une reconversion de cours de tennis en activité.



Figure 20 : Extension de la zone d'activités des Andrés - Magasin Elit, Mosaïque Environnement

■ **Équipements**

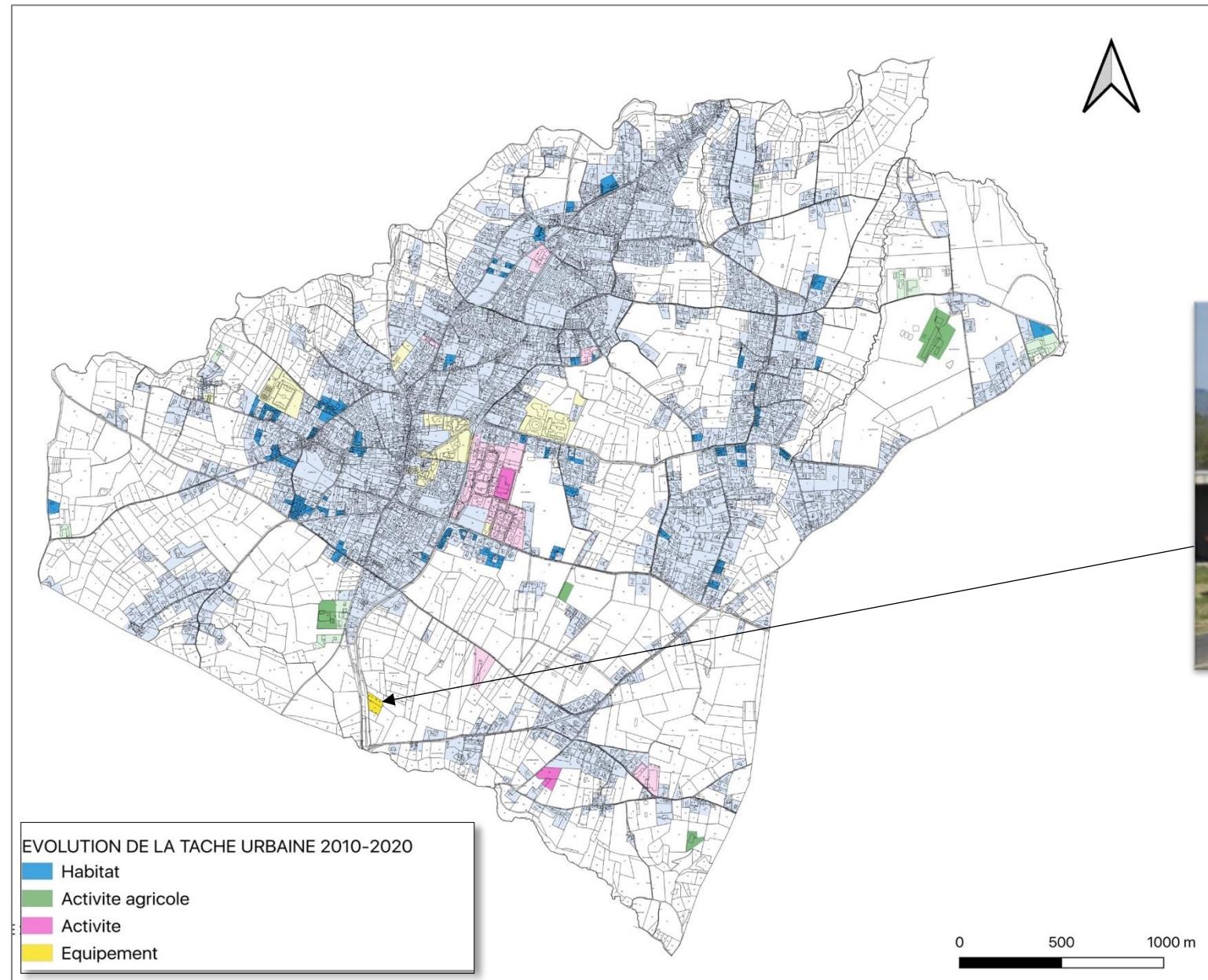


Figure 21 : Aire d'accueil des gens du voyage, Mosaïque Environnement

Carte 4 : Exemples d'opération d'équipement en développement, Mosaïque Environnement

Concernant les équipements, nous pouvons observer qu'il s'agit de l'usage le moins représenté sur ces 10 dernières années. Son développement représente seulement 0,5 ha de surface et se définit exclusivement par l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage, isolée au Sud de la commune.

2.3.2. Un développement urbain effectué majoritairement dans la tâche urbaine existante

Par le prisme de la carte ci-jointe, nous pouvons distinguer où se sont réalisées les opérations d'habitat des 10 dernières années.

Nous constatons une forte utilisation des potentiels en dents creuses, et ce, essentiellement pour du développement de l'habitat. Il s'agit, le plus souvent d'opérations d'ensemble.

Le potentiel en division parcellaire, visant à produire de l'habitat individuel « au coup par coup », est moins exploité sur la commune mais reste quand même représentatif. Ainsi, nous pouvons retrouver une vingtaine de potentiels en division parcellaire qui ont pu être investis entre 2011 et 2021.

De fait, les opérations de renouvellement urbain ne concernent que celles pour de l'habitat ou de l'activité.

Concernant, dorénavant, les extensions urbaines, ces dernières sont fortement représentées sur le développement de ces 10 années. Par ailleurs, ces extensions du tissu urbain concernent exclusivement du développement de l'activité agricole qui ne peut s'effectuer à l'intérieur du tissu urbain existant, à la vue des nuisances engendrées.

Ainsi, le développement urbain, concernant l'habitat et les activités, hors agricoles, s'est effectué quasi-exclusivement dans le tissu urbain existant. Il s'agit là d'un développement économe des espaces agricoles, naturels et forestiers s'inscrivant dans la lignée des objectifs de l'Etat décrite par la Loi Climat et Résilience.

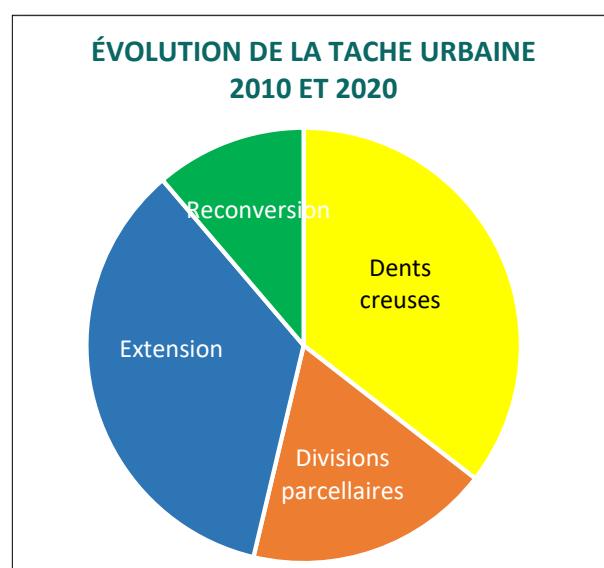
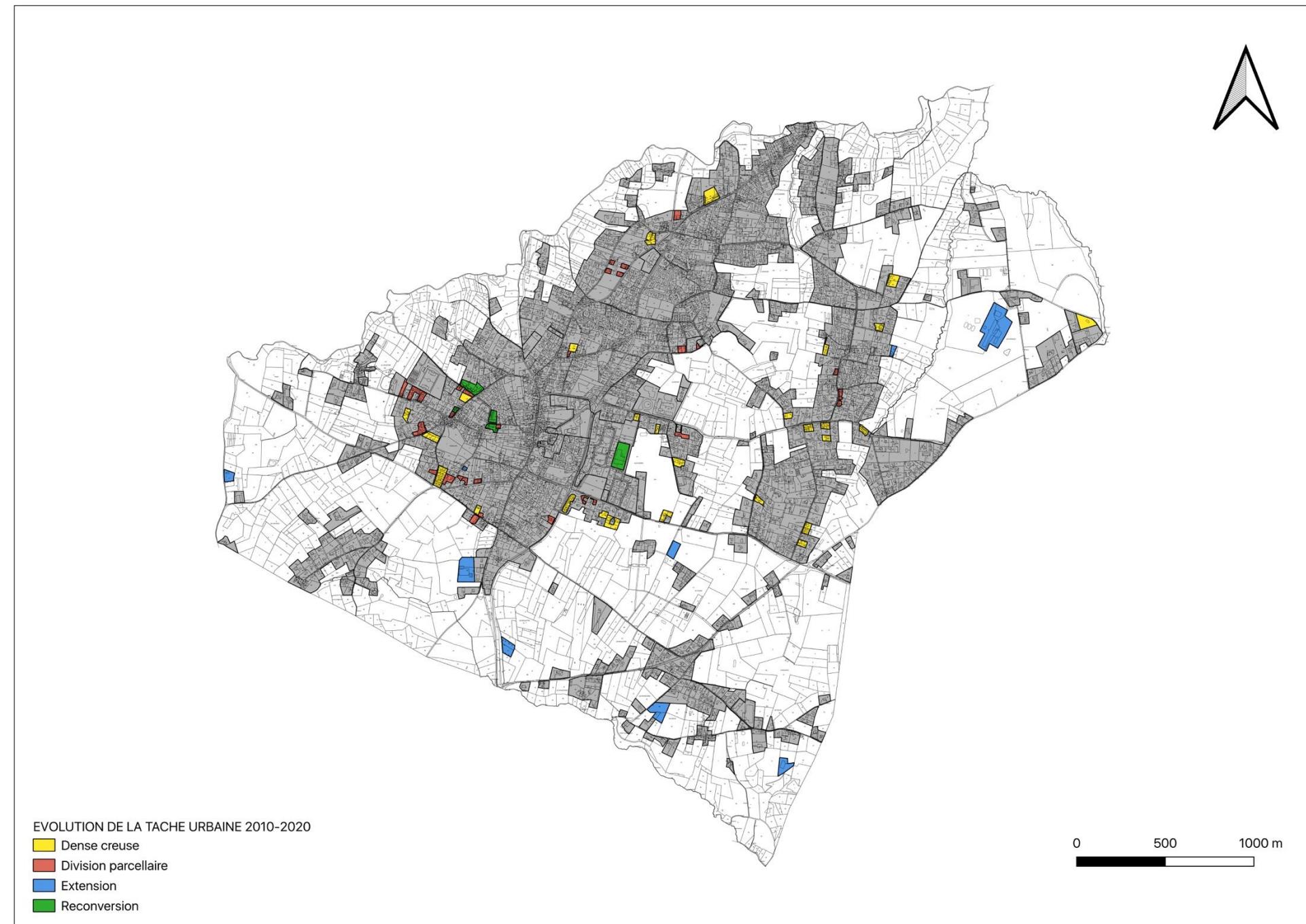


Figure 22 : Diagramme évolution de l'enveloppe urbaine par type, Mosaïque Environnement



Carte 5 : Évolution de l'enveloppe urbaine, entre 2010 et 2021, par type, Mosaïque Environnement

2.3.3. Des densités et des formes urbaines hétérogènes

TABLEAU COMPARATIF DES DENSITÉS ET FORMES URBAINES		
LOTISSEMENT CHEMIN DU MORILLON LOGEMENTS INDIVIDUELS TYPE PAVILLONNAIRE 4 LOGEMENTS 0,26 HA DENSITE BRUTE : 15 LOG/HA PARCELLES : 500 M ²	 <p>Figure 23 : Lotissement Chemin du Morillon, Géoportail</p>	 <p>Figure 24 : Photographie lotissement chemin du Morillon, Mosaïque Environnement</p>
CHEMIN DE LA GONARDE LOGEMENTS INDIVIDUELS GROUPÉS 6 LOGEMENTS 0,15 HA DENSITÉ BRUTE : 40 LOG/HA	 <p>Figure 25 : Opération de logements individuels groupés au Chemin de la Gonarde, Géoportail</p>	 <p>Figure 26 : Photographie de logements individuels groupés au Chemin de la Gonarde, Mosaïque Environnement</p>

ANGLE CHEMIN DU PELLY / RIVIÈRE D'YZERON LOGEMENTS COLLECTIFS 50 ^{AINE} LOGEMENTS 0,56 HA DENSITÉ BRUTE : 90 LOG/HA	 <p>Figure 27 : Opération de logements collectifs, Géoportail</p>	 <p>Figure 28 : Photographie de logements collectifs, Mosaïque Environnement</p>
---	--	---

Tableau comparatif de formes urbaines et densités, Mosaïque Environnement et Géoportail

2.3.4. L'habitat, la fonction urbaine dominante

L'enveloppe urbaine de Brindas représente environ un tiers de la superficie de la commune. Sur cette tâche urbaine, la fonction de l'habitat s'établit à 91%. La ligne directrice semble ainsi la production de logements dans l'objectif d'être attractif, pour attirer du monde. La commune a su profiter de sa situation géographique, à proximité de métropole lyonnaise, pour ainsi absorber une part de cette population et permettre son propre développement.

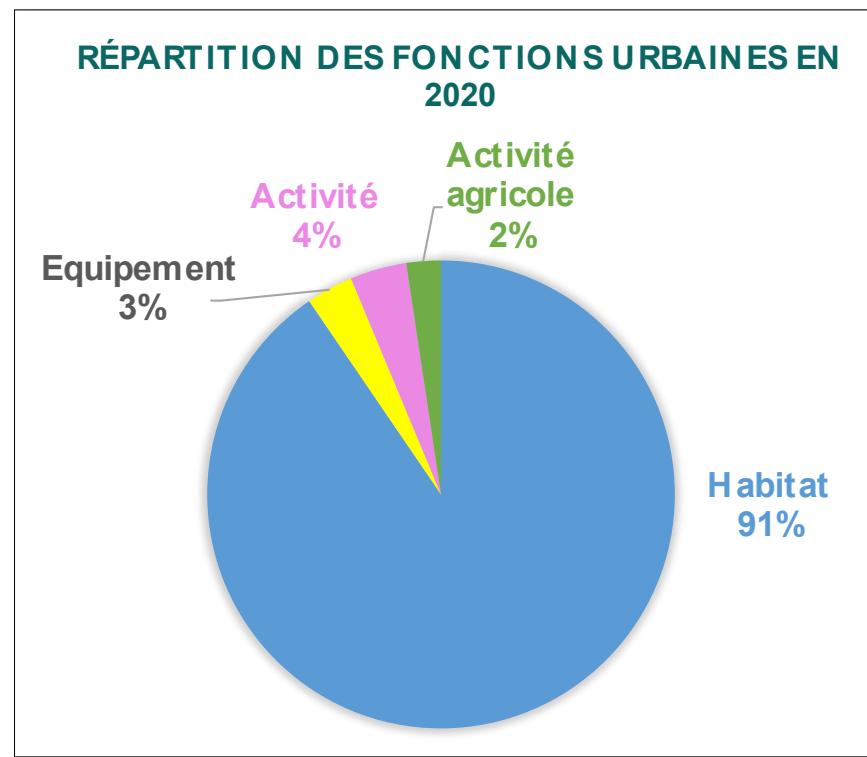


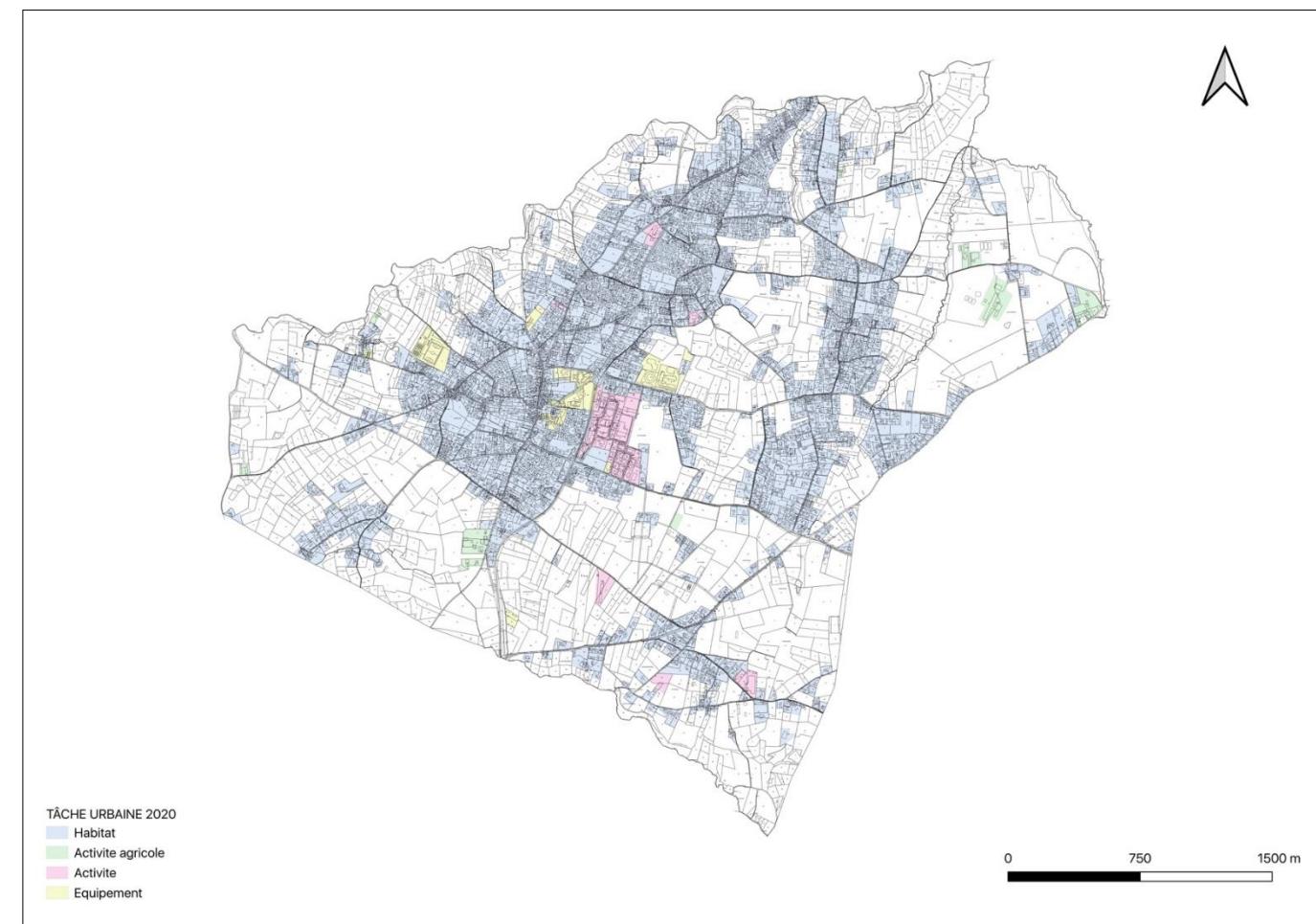
Figure 30 : Diagramme des répartition des fonctions urbaines en 2020, Mosaïque Environnement

De même, au sein de la tâche urbaine existante, nous pouvons retrouver de nombreux espaces libres. Ces derniers sont investis par d'importants projets en cours. Sur ces opérations, nous pouvons dénombrer environ 500 logements autorisés à travers 4 grandes opérations.

A titre d'exemple, nous pouvons retrouver ci-contre la ZAC des Verchères. Une opération qui regroupera 250 logements dont 40% de logements sociaux.



Figure 31 et 32 : Plan masse et modélisation 3D de la ZAC des Verchères, Insolites Architectures



Carte 6 : Les fonctions urbaines en 2020, Mosaïque Environnement

2.3.5. Des projets de développement de l'habitat engagés

Ainsi, comme mentionné précédemment, de nombreux projets sont engagés sur la commune et ce exclusivement pour le développement de l'habitat.



Carte 7 : Localisation des projets de production de logements en cours, Ville de Brindas

Les 4 projets localisés sur la carte ci-dessus permettent de produire, sur la ville de Brindas, 481 logements dont 204 logements sociaux, et ce dans le tissu urbain existant.

Nous allons reprendre le détail des opérations pour en avoir plus de précisions.

Les projets engagés sont :

➤ PC Varenne

Les travaux sont en cours de réalisation pour la production de 15 logements sociaux (déjà pris en compte dans le nombre de logements autorisés entre 2011 et 2021).

➤ Zone 1AUa

L'autorisation devrait tomber en 2022 et cette opération de type mixte permettrait de produire 144 logements et 1 maison médicale. A savoir que 50% des logements effectués correspondent à des logements sociaux, à savoir 72 logements.

➤ Ilot Ouest

Une acquisition foncière de la zone est en cours via l'EPF EPORA. Cette opération devrait produire une centaine de logements dont 50% correspondent à des logements sociaux.

➤ ZAC des Verchères

La déclaration d'utilité publique a été approuvée pour le développement de la ZAC. Il s'agit de l'OPAC aménageur qui possède la concession d'aménagement sur cette zone. Ce projet permettrait le développement de 250 logements dont 40% en logements sociaux. Il est aussi prévu la construction d'une maison senior, d'une salle communale, ainsi que de 1 000 m² de surface commerciale.

2.4. Synthèse des enjeux – Structure du territoire

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Une diversification de l'offre en logement, notamment par une augmentation de l'offre en logements collectifs qui n'a pas bouleversé les équilibres du territoire. - Un cadre de vie attractif : de nombreux espaces verts, des espaces résidentiels, des équipements, notamment scolaires qui se développent, des commerces de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de diversité dans l'offre de logements : à destination des personnes âgées et pour des typologies intermédiaires. - Alors qu'il y a une demande de la part des personnes âgées qui souhaitent quitter des logements de type maisons individuelles éloignées du centre pour un logement de type appartement plus proche des services, commerces et équipements. - Toutefois, il doit s'agir d'appartements relativement grands (en surface, pas forcément en nombre de pièces) et avec de grandes terrasses. - Et aussi une demande de jeunes couples qui souhaitent retrouver un cadre plus « rural » en particulier lorsqu'ils ont des enfants. Mais, un coût du foncier très élevé et qui augmente et des difficultés d'accès à la propriété, notamment pour les jeunes - Des morphologies urbaines et des architectures peu homogènes. - Des quartiers d'habitation éloignés du centre bourg et des commodités
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> - Aller pas à pas vers une plus grande mixité dans l'offre de logements (sociale et générationnelle) afin d'assurer une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants. - S'interroger sur les moyens de gérer le coût du foncier. - Un cadre de vie à préserver, notamment par le prisme des espaces ruraux qui offrent des espaces de respiration et de promenade prisés. - Maintenir le niveau d'équipement qui participe à l'attractivité de la commune. 	

3. Cadre de vie

3.1. Une riche valeur paysagère

3.1.1. Le grand paysage

Le territoire de Brindas prend place sur un vaste plateau intermédiaire surplombant la vallée du Gier au Sud et la vallée du Rhône à l'Est, et lui-même surplombé à l'Ouest par les monts du lyonnais.

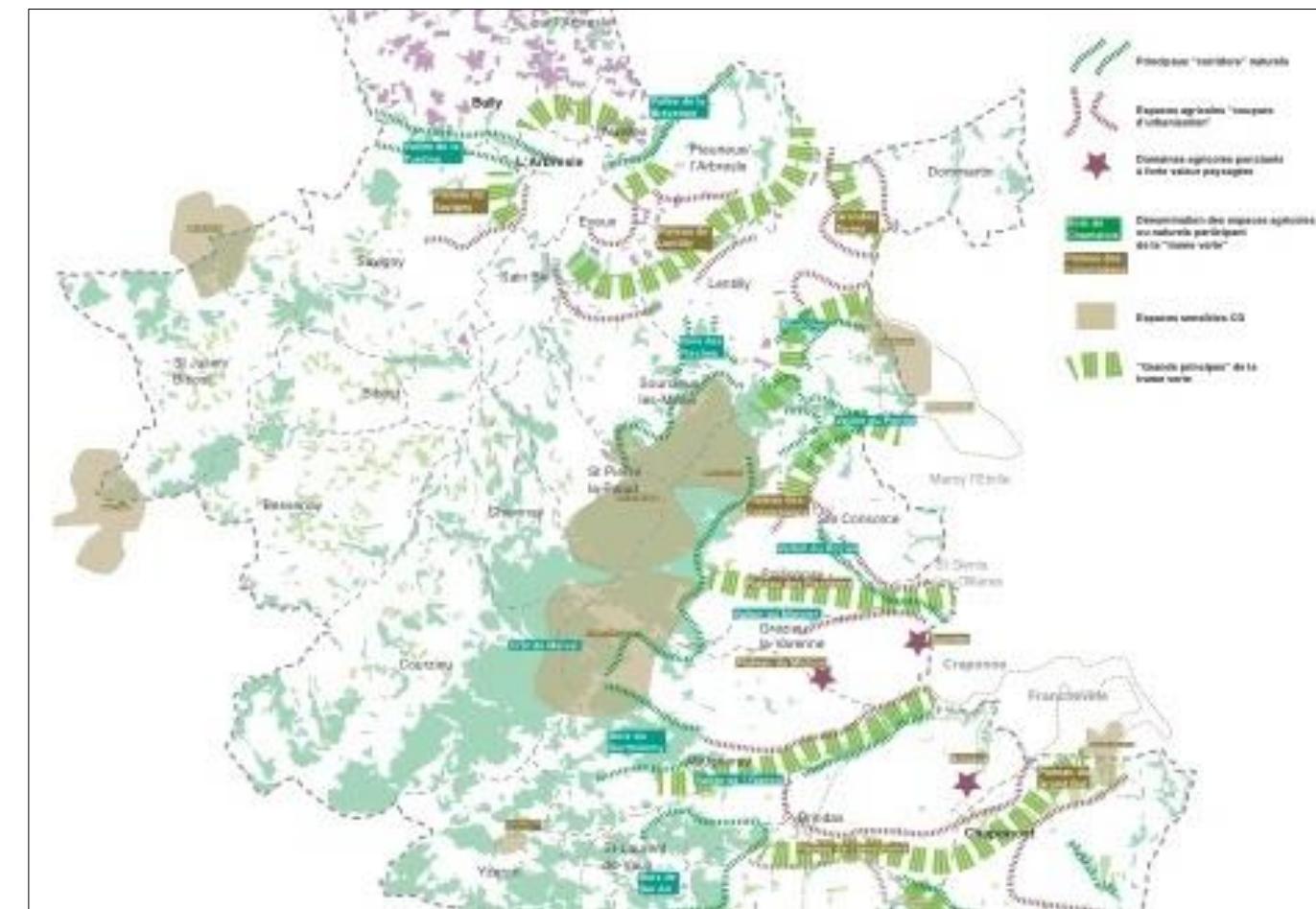
Ce plateau intermédiaire présente un relief marqué par les entailles des rivières qui le traversent tout comme l'Yzeron qui marque fortement la frontière Nord de la commune.

Au niveau paysager, il s'agit d'un secteur intermédiaire entre les espaces naturels à l'Ouest vers les monts du lyonnais et les espaces urbains de la métropole.

Ainsi, le grand paysage communal est marqué par un double caractère naturel et péri-urbain.



Figure 33 : Vue aérienne du plateau de Brindas, Ville de Brindas

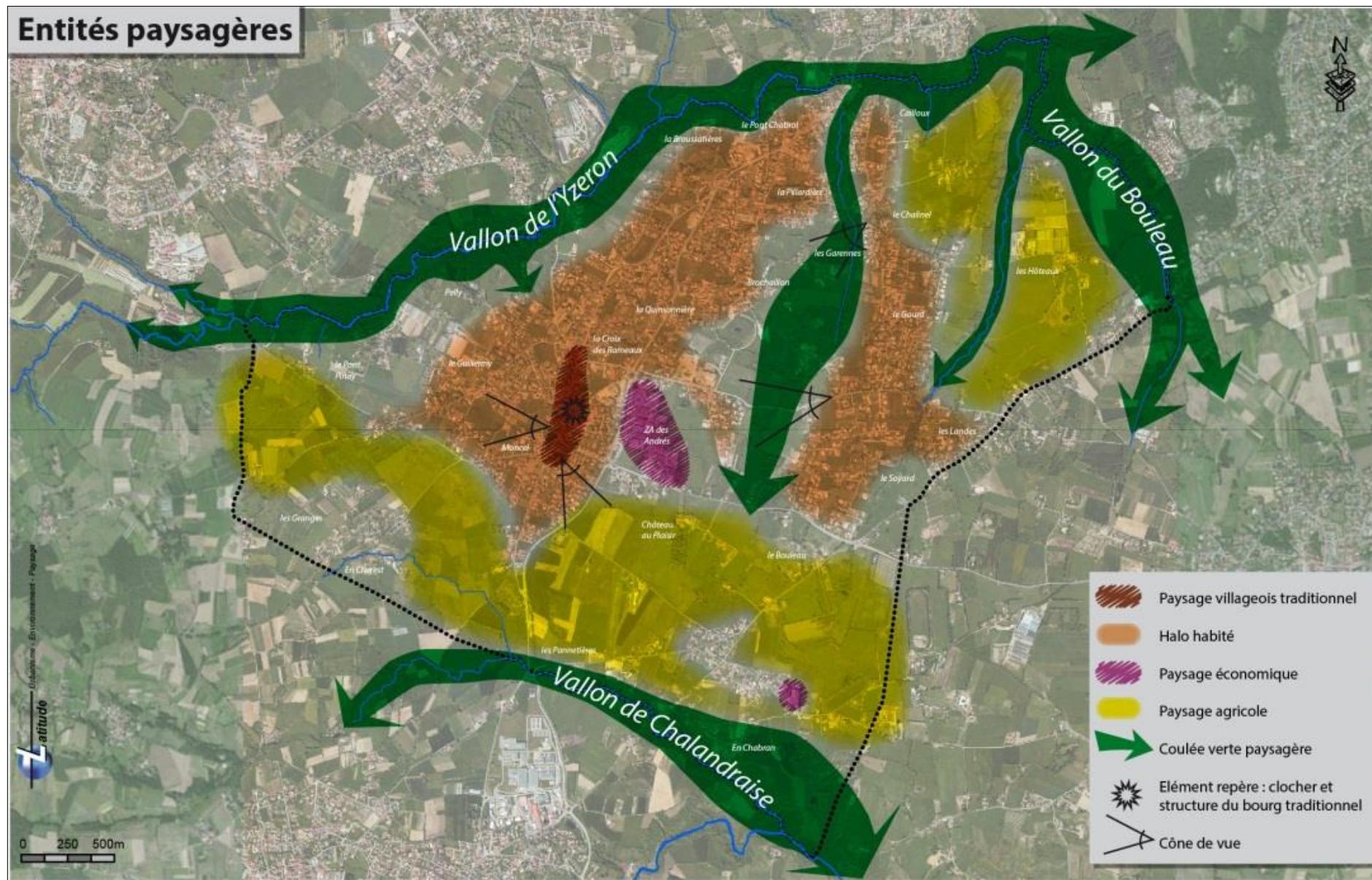


Carte 8 : Le grand paysage de Brindas, Charte paysagère du SOL



Figure 34 : Photographie de l'Yzeron, Mosaïque Environnement

3.1.2. Un paysage communal particulier et contrasté



Carte 9 : Localisation des entités paysagères de la commune, PLU Brindas

3.2. Des ambiances urbaines diversifiées

Les ambiances urbaines de la commune sont particulièrement liées au territoire rural et au développement de l'enveloppe bâtie sur le territoire.



LES DÉVELOPPEMENTS EN PLAINE À PARTIR DES GRANDS AXES

Carte 10 : Les différentes ambiances urbaines de la commune, Mosaïque Environnement

3.2.1. Les Vallons des Rivières

La première ambiance exposée correspond aux zones urbaines localisées autour des rivières. Ces dernières viennent entailler le plateau sur lequel est installé la commune de Brindas. Sur cet espace s'est développé depuis une cinquantaine d'années, un espace végétalisé relativement important qui fait de ces zones des petits « secteurs de nature » proposant un paysage en fort contraste avec le développement urbain récent.



Figure 35 : L'Yzeron, Mosaïque Environnement



Figure 36 : Ruisseau vers les Hotteaux, Mosaïque Environnement



Figure 37 : Ruisseau vers le Pont de Chabrol, Mosaïque Environnement

Par exemple, nous pouvons observer cette évolution autour du ruisseau vers le Pont de Chabrol mais cela est vrai pour tous les espaces à proximité des ruisseaux.

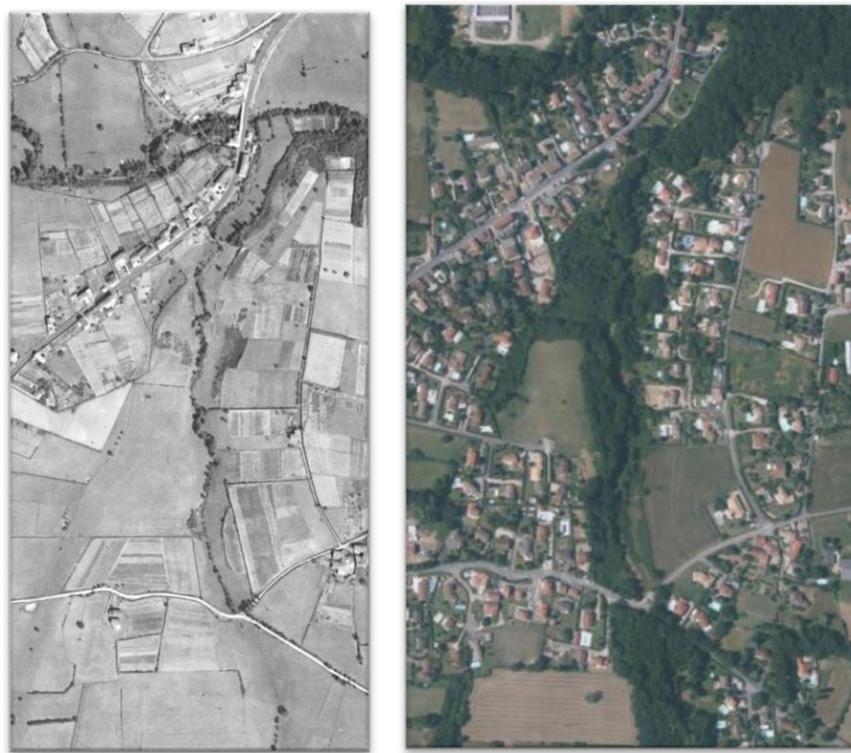


Figure 38 et 39 : Photo aérienne de 1945 et photo aérienne de 2021, Géoportail

3.2.2. Le centre ancien

Une morphologie urbaine ancienne s'est développée de part et d'autre de la Rue du Vieux Bourg, et ce à partir du château féodal et de l'église.



Carte 11 : Carte de l'Etat-Major du XIX^{ème} siècle, Géoportail

Ces deux éléments de patrimoine mentionnés précédemment sont encore visibles sur la commune. De plus, l'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Figure 40 : Tour du château féodal, Mosaïque Environnement



Figure 41 : Centre ancien de la commune, Mosaïque Environnement



Figure 42 : Rue étroite du centre ancien, Mosaïque Environnement

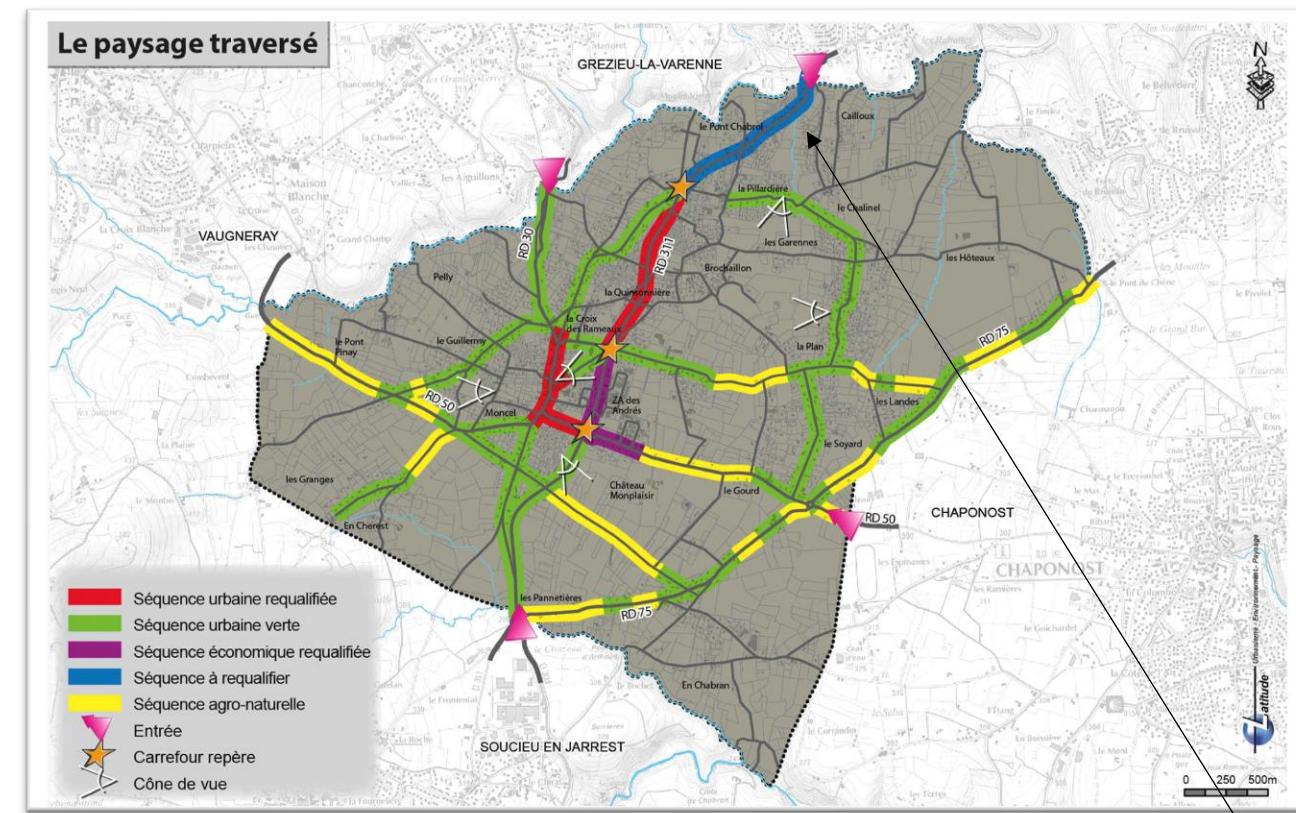
3.2.3. Le « halo bâti »

■ L'entrée Nord – Secteur du Pont de Chabrol

Ce secteur constitue la porte d'entrée de la commune depuis la RD 311 et la commune de Craponne. Ce secteur très passant avait déjà été inscrit lors de l'élaboration du PLU actuel, comme « séquence urbaine à requalifier ».

Ce dernier s'est développé de part et d'autre de la RD 311 et bénéficie aujourd'hui d'une image peu qualitative et peu sécurisée.

Ainsi, la qualité urbaine globale (route passante, habitat ancien et pour partie déprécié, forte exposition aux nuisances) pourrait être repensée pour donner une image plus qualitatives de cette entrée de ville.



Carte 12 : Localisation des différentes séquences du paysage, PLU Brindas



Figure 43 : Route du Pont de Chabrol, StreetView

■ Le développement en plaine autour des grands axes

Ces quartiers à dominante d'habitat possèdent une forme urbaine contrastant avec celle du Vieux bourg.

Les morphologies urbaines sur ces secteurs restent relativement hétérogènes.

Essentiellement sous forme d'habitat individuel, soit isolé, soit en lotissements de tailles et de densités diverses, ces extensions issues d'opérations de constructions successives forment des enclaves plus ou moins accolées fonctionnant avec des voies en impasses juxtaposées.

Ces espaces accueillent cependant des opérations d'habitat de plus en plus denses avec des collectifs, comprenant parfois des activités au pied d'immeuble.



Figure 44 : Morphologies urbaines le long du chemin du Pelley, StreetView



Figure 45 et 46 : Morphologie urbaine de type semi-collectif et individuel, Mosaïque Environnement

3.2.4. Le « halo bâti » et l'espace agricole

■ Le Coteau – Chemin du Vivier

Sur cet espace, nous pouvons retrouver un tissu pavillonnaire plutôt lâche avec de l'habitat individuel sur de grandes parcelles. La plupart du temps, ces constructions sont implantées en plein cœur de ces parcelles.

Les habitations localisées sur ce secteur bénéficient d'un atout indéniable, particulièrement les vues panoramiques dégagées vers l'Ouest et vers les Monts du Lyonnais.



Figure 47 : Vue panoramique du secteur, Mosaïque Environnement



Figure 48 : Morphologie urbaine de type maison individuelle, StreetView

■ Le secteur du Milon

Ce secteur, détaché de la centralité urbaine principale, se trouve au Sud-Est de la commune.

Il s'agit là d'un secteur à dominante pavillonnaire dans lequel les maisons sont implantées au cœur de parcelles de tailles importantes.

De même, nous retrouvons un bâtiment d'activité qui représentait un potentiel en reconversion intéressant et qui a été aujourd'hui repris.

Par ailleurs, nous pouvons aussi retrouver sur cet espace une activité équestre.



Figure 49 : Vue aérienne du secteur du Milon, Google Maps



Figure 50 : Ancien bâtiment d'activité de Proform Logistic, Mosaique Environnement

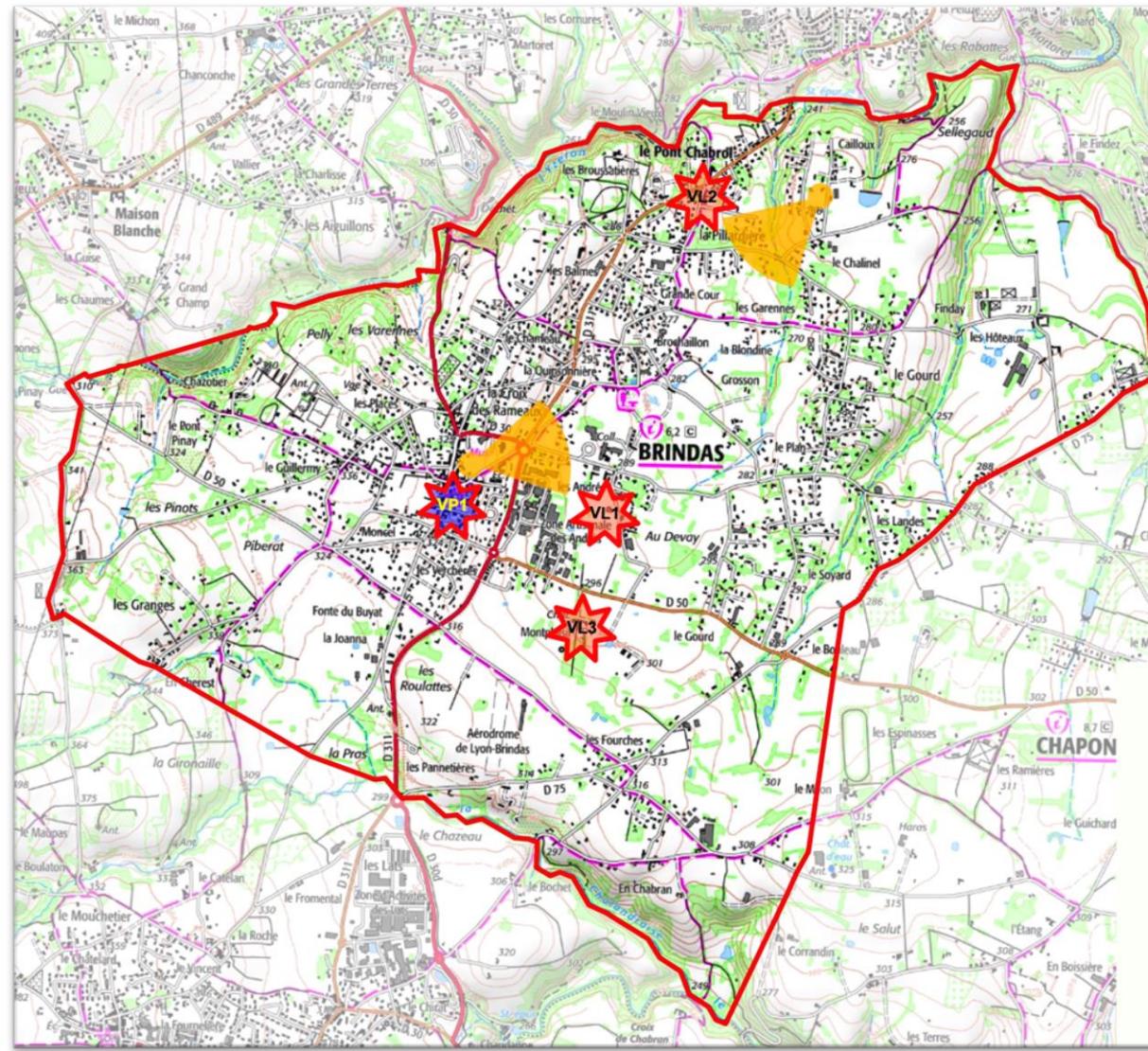
3.3. Des valeurs culturelles paysagères

Les valeurs paysagères sont des valeurs culturelles qui valent du fait qu'elles sont partagées.

Cela veut dire que leur remise en cause par le développement urbain constituerait une « perte » pour les habitants.

Nous avons repéré trois types de valeurs culturelles paysagères :

- **Les valeurs pittoresques** : les paysages remarquables, ceux que nous pouvons prendre en photo lorsque nous sommes touristes (la photo ayant remplacé aujourd'hui la peinture puisqu'un paysage pittoresque est, étymologiquement, un paysage à peindre).
- **Les valeurs locales** : les paysages qui comptent pour ceux qui habitent le territoire. Ce sont des éléments symboliques ou identitaires.
- **Les valeurs panoramiques** : les points de vue qui offrent une vision large sur le paysage.



Carte 13 : Repérage des valeurs culturelles paysagères de la commune, PLU Brindas

3.3.1. Les valeurs pittoresques

Les valeurs paysagères pittoresques correspondent aux morceaux de paysages qui peuvent être remarqués (et remarquables) par ceux qui traversent la commune.

Il s'agit, bien sûr, en premier lieu, pour Brindas, de l'ensemble constitué autour du château (l'actuelle Mairie) et de l'église

En ce sens, ce morceau de paysage, à forte valeur patrimoniale, ce doit être protégé.



Figure 51 : Ancienne carte postale du château et de l'église, Commune de Brindas



Figure 52 : Photographie de l'ensemble château, mairie et église, Mosaïque Environnement

3.3.2. Les valeurs locales

Les valeurs paysagères locales correspondent aux morceaux de paysages qui peuvent être identitaires pour ceux qui habitent la commune.

Il s'agit, pour Brindas, des nombreux éléments de patrimoine ancien qui témoignent de la profondeur historique de la commune, comme le château de Montplaisir, les maisons fortes de la Pillardiére et du Bouleau.

Le territoire de la commune est aussi ponctué de vieilles fermes, puits, croix de chemin, fours banal, ruelles, vieux hameaux, qui constituent le patrimoine vernaculaire. Ils témoignent ensemble du caractère ancien et rural de la commune, ainsi que de son évolution à travers les siècles.



Figure 53 : Maison forte du Bouleau, Mosaïque Environnement



Figure 54 et 55 : Château de Montplaisir et Maison forte de la Pillardiére, Mosaïque Environnement

3.3.3. Les valeurs panoramiques

Les valeurs paysagères panoramiques correspondent aux points de vue qui offrent une vision large du territoire.

De fait la topographie de plateau, propre au territoire de la commune avec des dénivellés relativement limités, est peu marquée par les valeurs panoramiques.

Toutefois, nous pouvons en noter deux particulières liées aux reliefs :

- Certains points de vue depuis le centre bourg situé très légèrement en « butte » au-dessus du plateau et de la vallée encaissée de l'Yzeron. Cependant, ces points de vue peuvent être limités du fait de l'urbanisation.



Figure 56 : Vue panoramique au niveau de la médiathèque et des équipements avec un effet balcon, Mosaïque Environnement

- Certains points de vue depuis la butte au milieu du plateau, en particulier au-dessus de la Pillardiére.



Figure 57 : Vue panoramique depuis le château de Montplaisir, Mosaïque Environnement

3.4. Équipements

3.4.1. Une offre en équipement public localisée sur la centralité urbaine

Brindas dispose de nombreux équipements. Nous pouvons retrouver des équipements de type :

- Culturels, notamment avec la médiathèque, située sur la montée de Clos, ainsi que le Musée Théâtre Guignol, situé sur la montée de la Bernade.

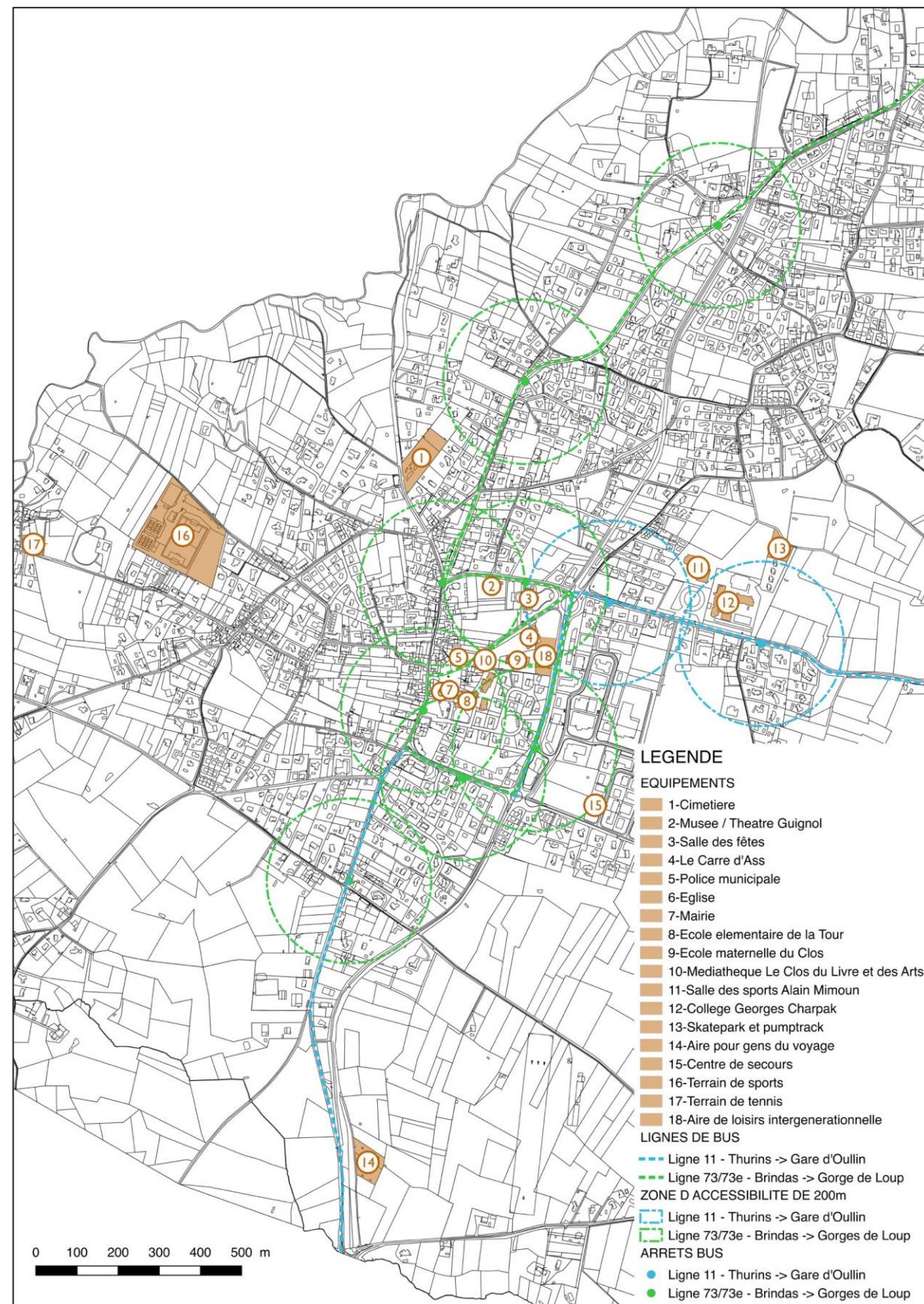


Figure 58 : Photographie de la médiathèque, Mosaique Environnement

- Sportifs, particulièrement avec le pôle sportif communal situé sur le chemin de la Rivière d'Yzeron, à l'Est du bourg (il regroupe des terrains de football, de tennis etc...) et le pôle situé chemin des Andrés à proximité du collège (il regroupe une salle multisport, un pumptrack, un parcours fitness et des jeux pour enfants).



Figure 59 : Photographie du skate-park, Mosaique Environnement



Carte 14 : Localisation des différents équipements publics de la commune, Mosaique Environnement

3.4.2. Des équipements scolaires aux effectifs globalement en augmentation

Deux écoles sont implantées dans le centre-bourg, regroupant en 2021 au total 700 élèves :

- Une école maternelle du Clos, située sur la montée du Clos qui a fait l'objet d'une extension récente avec restauration scolaire.
- Une école élémentaire de la Tour, localisée sur la place de la Paix.

Même si les effectifs fluctuent, nous observons une augmentation globale depuis une dizaine d'années. En 2012, nous comptions un effectif de 583 élèves sur les deux écoles confondues contre 700 sur l'année 2021.

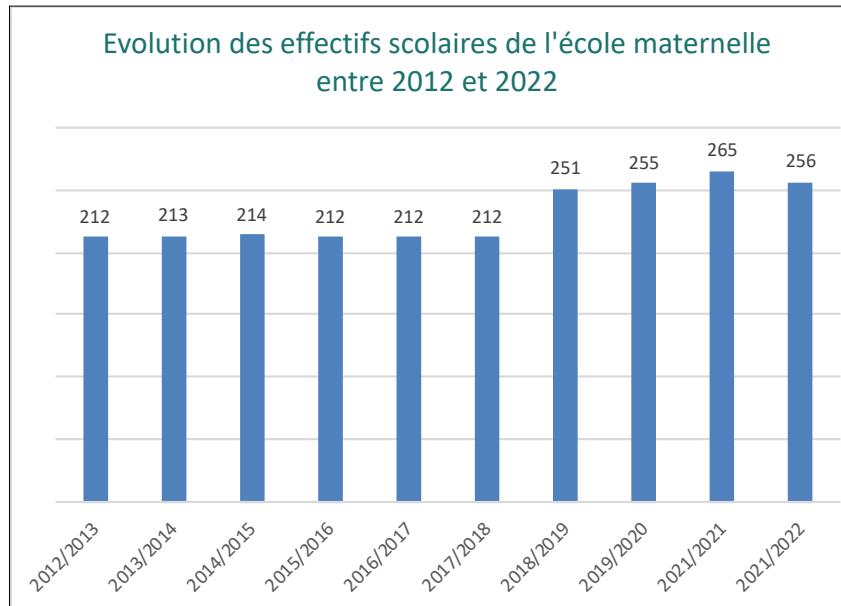


Figure 60 : Histogramme de l'évolution des effectifs scolaires de l'école maternelle entre 2012 et 2022

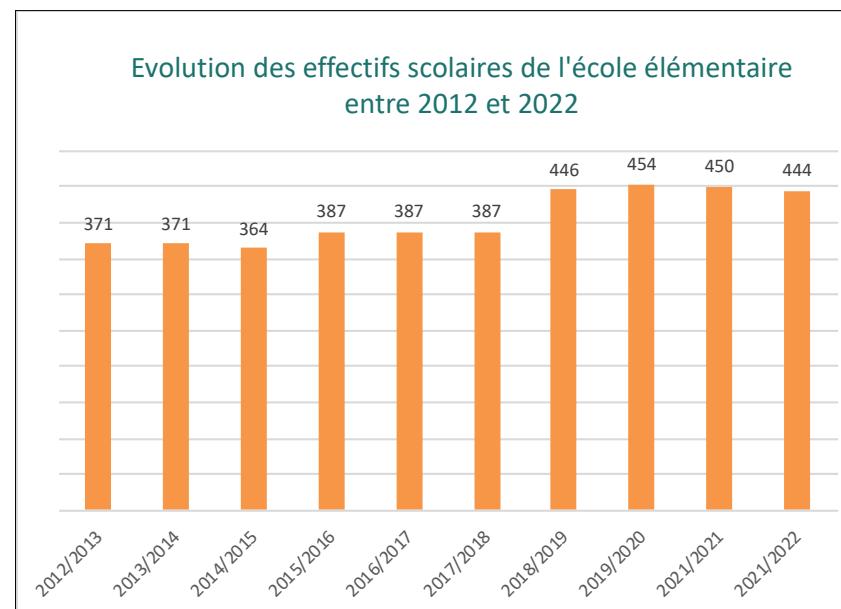


Figure 61 : Histogramme de l'évolution des effectifs scolaires de l'école élémentaire entre 2012 et 2022

Brindas dispose également d'un collège public, situé sur le chemin des Andrés, à l'Est du bourg. Il accueille, en 2021, un total de 795 élèves venant de toute la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.

Concernant l'évolution des effectifs, il en va de même que pour les deux écoles primaires communales. En ce sens, nous pouvons observer depuis une dizaine d'années, une augmentation globale de ses effectifs en passant de 634 élèves en 2012 à 795 en 2021.

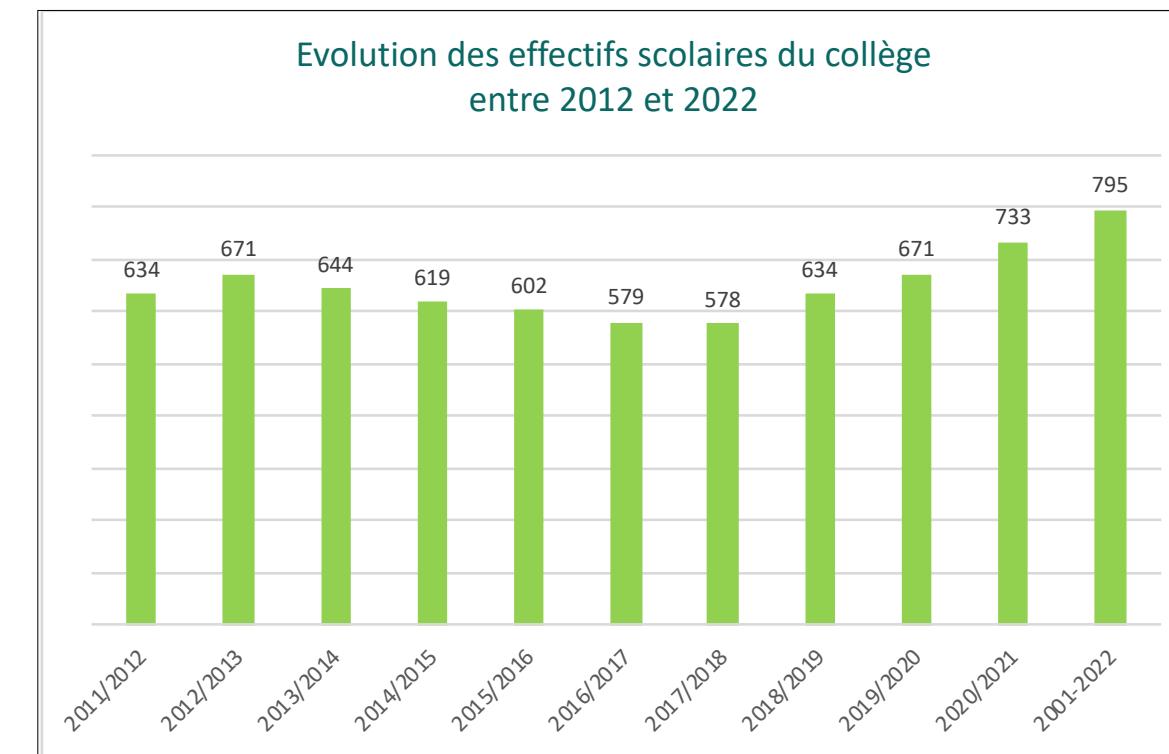


Figure 62 : Histogramme de l'évolution des effectifs scolaires du collège entre 2012 et 2022, Atelier du Triangle

Aucun lycée n'est implanté sur le territoire de la commune. Les élèves se rendent au lycée Blaise Pascal, situé à Charbonnières-les-Bains, à 10 kilomètres de Brindas.

Des établissements privées (Tassin-la-Demi-Lune) captent également une partie des lycéens sur le territoire.

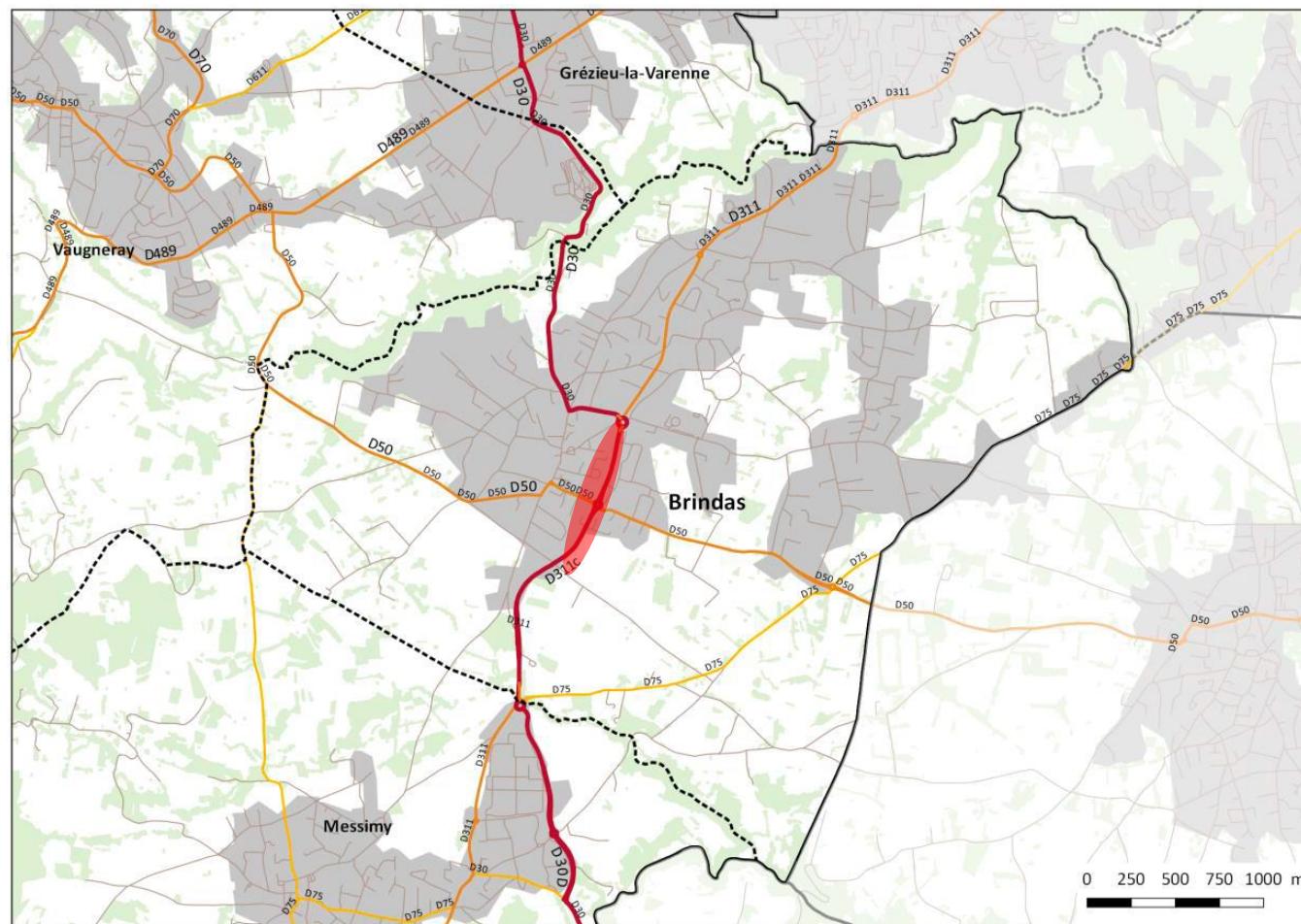
3.5. Une riche offre en commerces et services

Le centre-bourg de Brindas regroupe un nombre important de commerces (petit supermarché Casino, fleuriste, boucherie...) et de services (coiffeur, bar, deux restaurants). Il sont regroupés aux abords de la rue du Vieux Bourg, au Sud de la RD 30.

Nous observons, par ailleurs, un manque de centralité au niveau du bourg et nous distinguons un certain dynamisme au Sud de la placette du jardin de Marie alors qu'au Nord, les commerces sont plus vacants.

Les principaux centres commerciaux à proximité de la commune se trouvent à Grézieu-la-Varenne et Craponne.

De fait, la RD 30 agit comme une véritable coupure urbaine en termes d'habitudes de déplacements. Les habitants du secteur situé à l'Ouest de cet axe se rendent en général au centre-bourg pour y faire leurs achats, ainsi qu'à Grézieu-la-Varenne. Quant aux habitants du secteur situé à l'Est de cet axe, ces derniers se rendent le plus souvent, sur Craponne.



Carte 15 : Localisation de l'offre de commerces et services sur la RD 30, Mosaique Environnement



Figure 63 et 64 : Photographie des commerces et services dans la Rue du Vieux Bourg, Mosaique Environnement



Figure 65 : Photographie des commerces et services localisés à la Place de la Paix, Mosaique Environnement

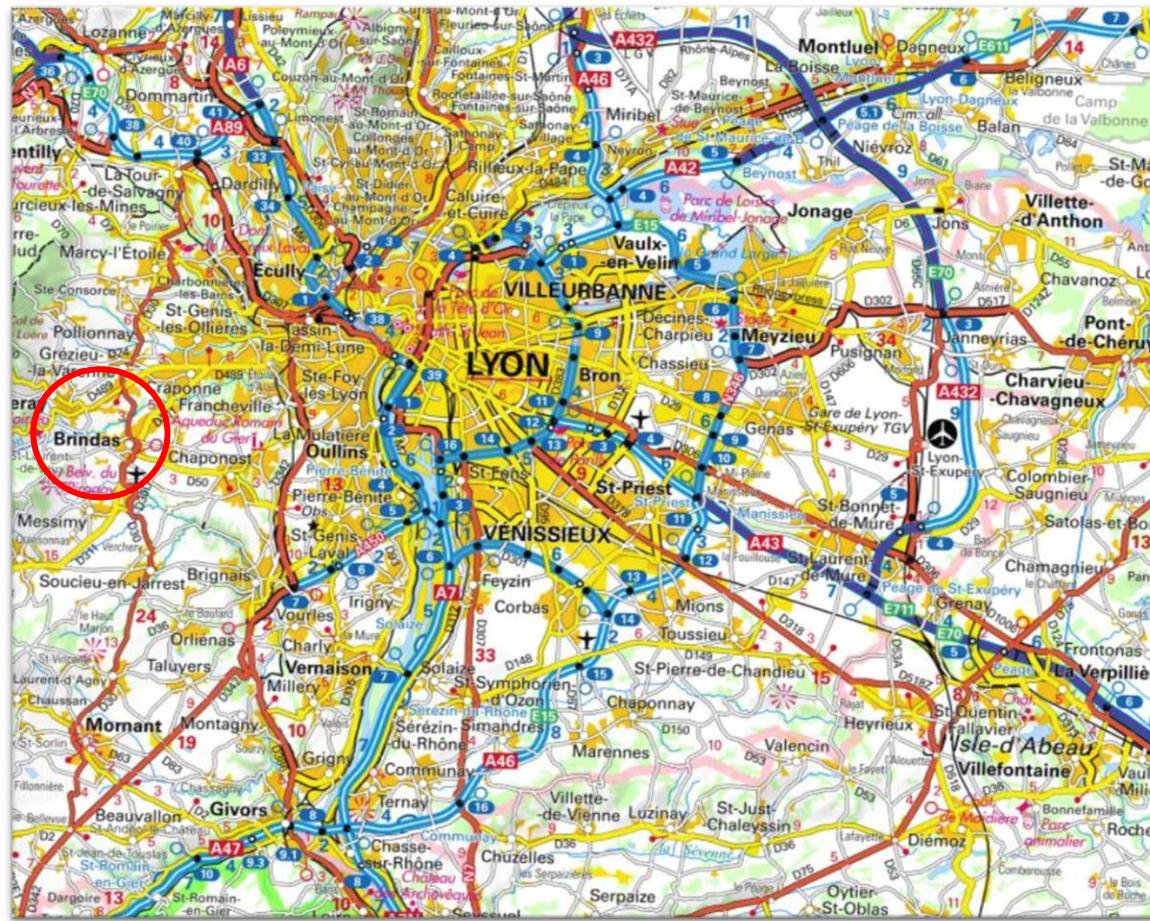
À noter que la Place de la Paix, imagée ci-dessus, accueille, tous les vendredis matin, un marché.

Par ailleurs, il est particulièrement intéressant de souligner le grand nombre de professionnels de santé présents sur la commune. Nous retrouvons notamment une pharmacie, un cabinet d'infirmiers, de dentistes, de diététiciennes, de kinésithérapeute, de médecins, de psychologues, ainsi qu'une clinique vétérinaire.

De même, un projet de maison médicale sur la commune se localisera sur l'ancienne zone 1Aa (devenue AU) du secteur de Morillon.

3.6. Tissu économique et emploi

La localisation de la commune lui permet de bénéficier de la proximité du pôle d'emploi important que représente celui de l'agglomération lyonnaise.



Carte 16 : Localisation de la commune par rapport à l'agglomération lyonnaise, Géoportail

Concernant le territoire communal, nous pouvons observer que le taux de concentration de l'emploi n'a pas évolué ces 10 dernières années. Théoriquement, selon les statistiques de l'INSEE, la commune pourrait proposer un emploi à 1 actifs sur 2.

Toutefois, seul 16% des actifs travaillent et vivent en réalité sur la commune de Brindas.

Emploi et activité	2011	2022
Nombre d'emplois	1370	1470
Nombre d'actifs ayant un emploi	2579	3199
Concentration de l'emploi	53%	46%

Figure 66 : Tableau de la concentration de l'emploi sur la commune, INSEE 2022

Lieu de travail des actifs résidant sur la commune en 2022



Figure 67 : Diagramme des lieux de travail des actifs résidant sur la commune en 2022, INSEE 2022

Concernant la zone d'activité « Les Andrés », localisée à l'Est du bourg, à l'intersection des RD 30 et RD 311, cette dernière s'étend sur une surface de 16 ha et compte une soixantaine d'entreprises, appartenant à des domaines diversifiés. Nous retrouvons ainsi de l'artisanat, de l'industrie et des services. De nombreuses réhabilitations ont eu lieu sur la zone d'activité existante.

Une extension de la zone a été récemment réalisée.

De fait, cette zone, fournissant un nombre d'emplois conséquent, attire un nombre important de déplacements quotidiens, et ce, depuis un territoire plus élargi.

Enfin, Brindas compte aussi de nombreuses activités dispersées.

3.7. Une économie agricole dynamique

La commune de Brindas dispose de plusieurs activités agricoles diversifiées et dynamiques. Nous retrouvons du maraîchage, de la vente de bétail, de l'élevage de chevaux et de chèvres et une pépinière.

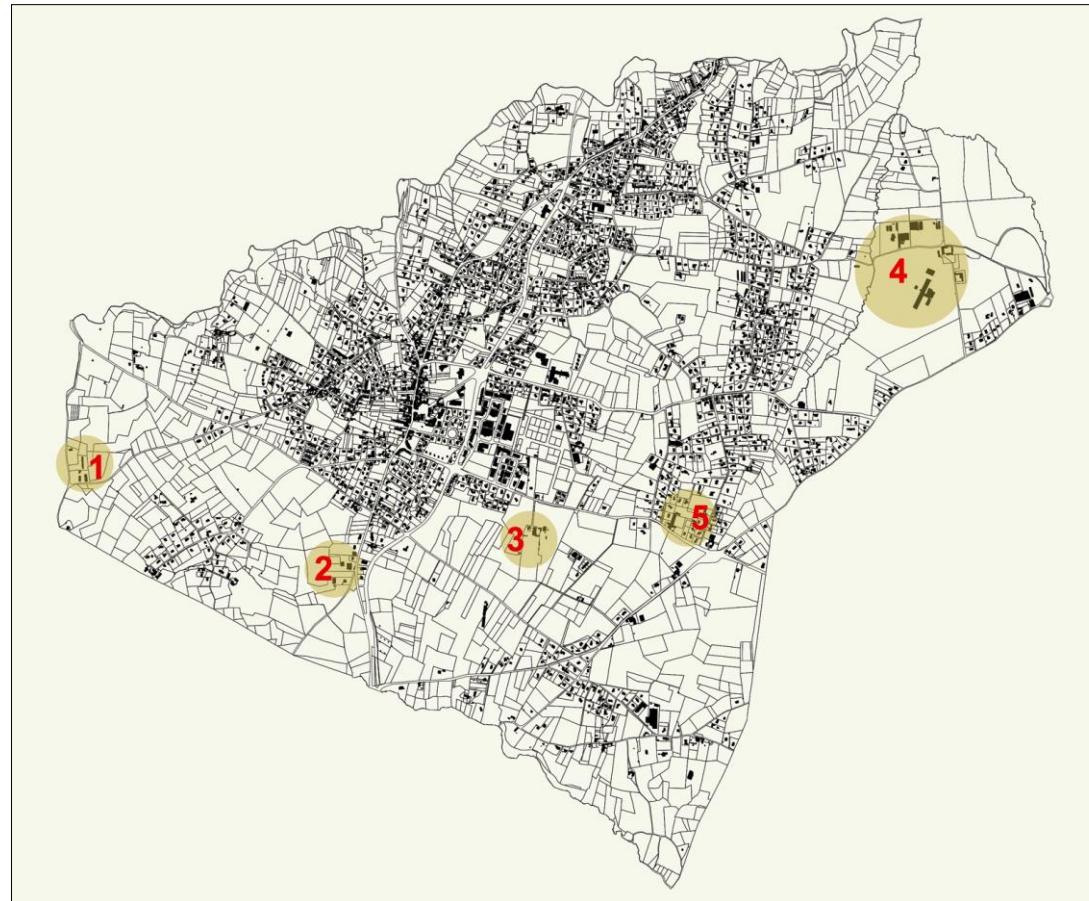
A noter que l'activité équestre est très prégnante sur le territoire.

Concernant les producteurs, ces derniers peuvent mettre en vente leurs produits dans le magasin de producteur « au petit bonheur des champs » situé à proximité de la zone d'activité des Andrés.

Par ailleurs, nous pouvons pareillement mentionner deux types d'activités particulières sur le territoire, à savoir un centre régional d'expérimentation autour des activités horticoles, ainsi qu'un centre d'insémination artificielle pour bovins.

EXPLOITATION	ACTIVITE	CIRCUIT COURT	REMARQUES
1 GAEC LES PINOTS L'HOPITAL	Fruits et légumes	Vente directe	
2 CHEVRERIE DE LA JOANNA	Elevage caprins	Transformation et vente directe	
3 EARL FERME DE MONTPLAISIR	Elevage viande		
4 AURIVA ELEVAGE	Elevage		Centre d'insémination
5 THOLLET	Elevage		Commerce de bestiaux

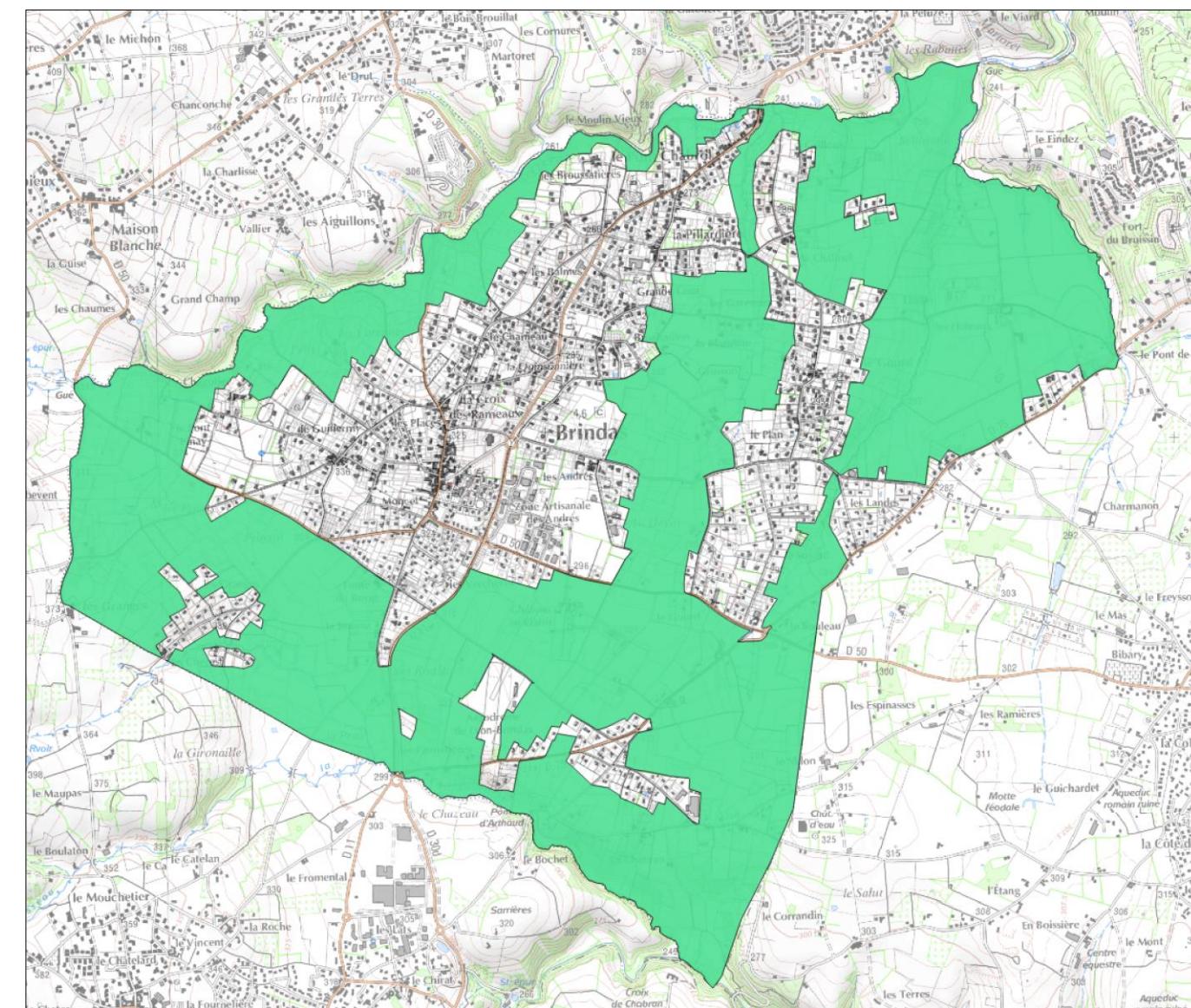
Figure 68 : Récapitulatif des exploitations agricoles présentes sur la commune, Mosaïque Environnement



Carte 17 : Localisation des différentes activités agricoles de la commune, PLU Brindas

De même, pour venir appuyer, pérenniser et dynamiser l'activité agricole du territoire, une grande partie de ce dernier est couvert par une PENAP, c'est à dire un Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains.

Ces parcelles sont ainsi préservées de l'urbanisation.



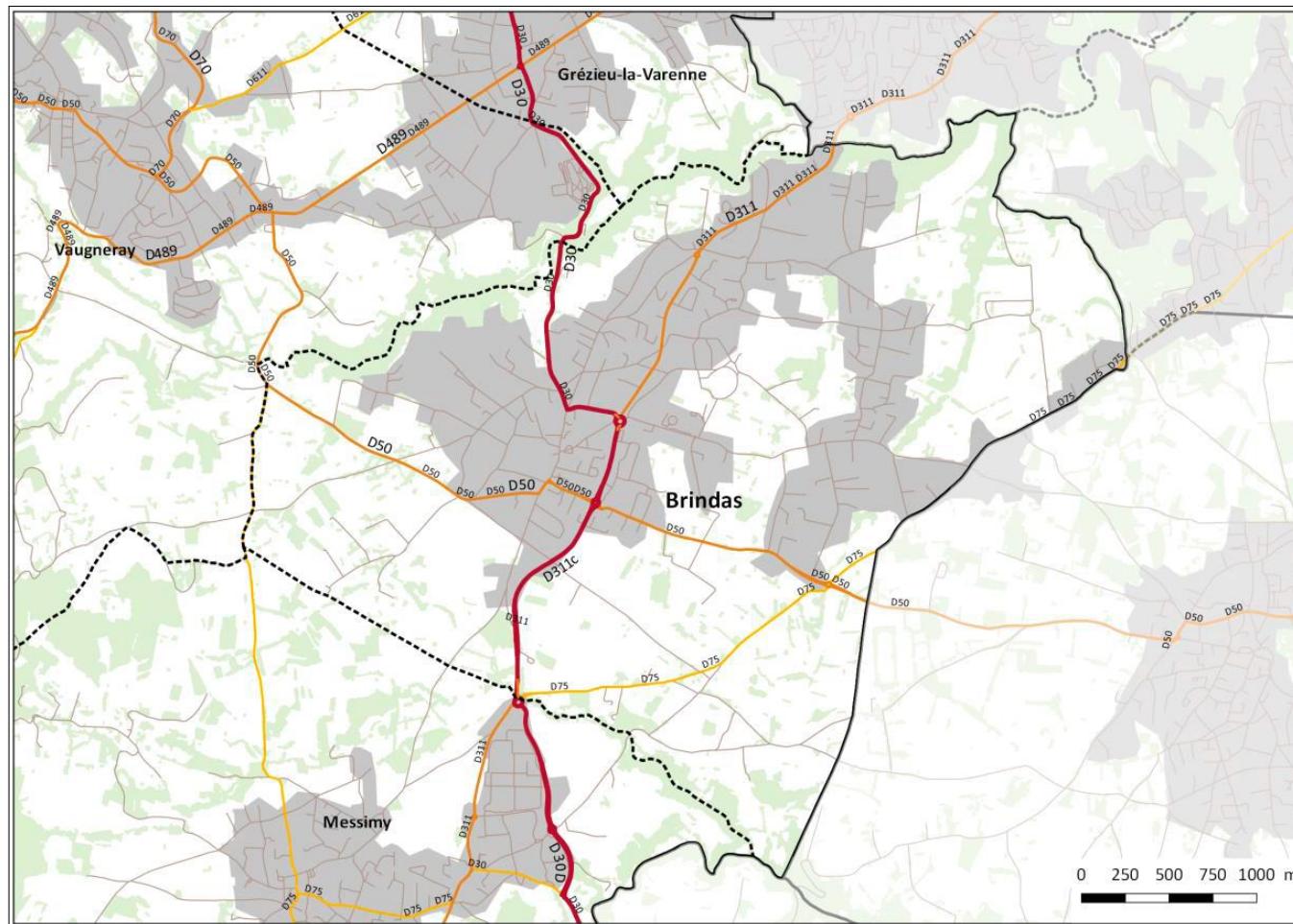
Carte 18 : Localisation du périmètre de la PENAP, PLU Brindas

3.8. Voirie, déplacements et stationnements ,

3.8.1. Une desserte efficace

La commune de Brindas est plutôt bien desservie par les axes structurants du territoire, notamment les routes départementales RD 50, RD 30 et RD 311. Ces dernières forment, ainsi, de grandes liaisons Est-Ouest et Nord-Sud.

Cela permet ainsi, d'avoir une accessibilité sur le bourg et ce, peu importe la provenance.



3.8.2. Une offre en parkings publics localisée sur la centralité

Brindas compte au total 8 parkings dans le bourg, regroupant 442 places, dont 6 dans le centre-bourg proposant 287 sur la centralité. Nous retrouvons ainsi :

- 4 parkings situés aux abords de la Mairie et des commerces du centre-bourg (P1, P5, P6 et P7). Ils sont réglementés en zone bleue, ce qui renforce la rotation dans ce quartier.
- La place de Verdun (place de la Mairie) qui constitue un grand parking, avec des places de stationnement matérialisées autour de celle-ci et un espace « vide » au centre.
- Au sud et au Nord de cet espace, deux grands parkings qui ont été aménagés, pour les besoins des visiteurs du centre-bourg (P1 et P2).
- Un grand parking qui est également aménagé à côté de la Médiathèque, à l'Est du bourg (P4). Il est gratuit et non réglementé.

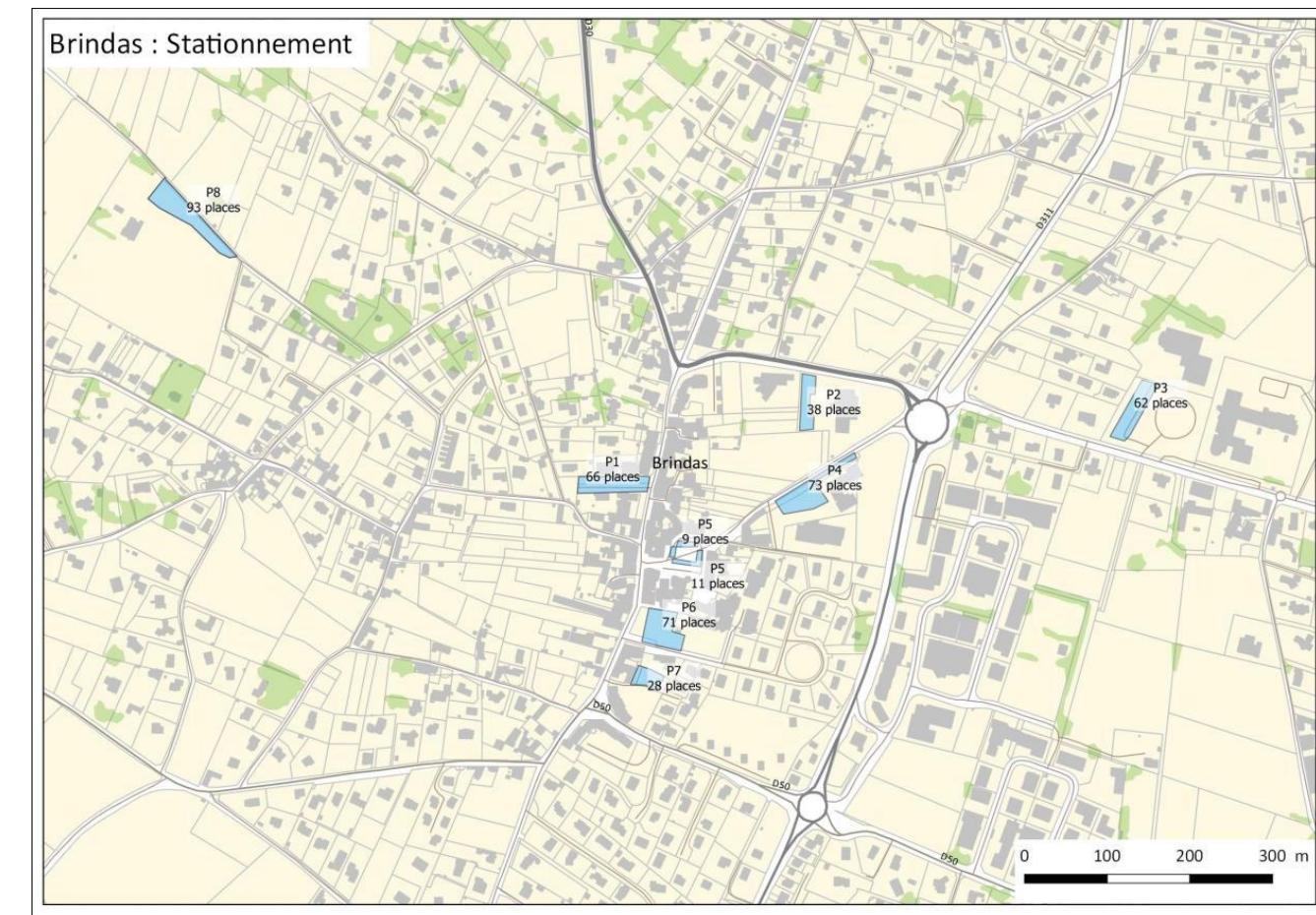




Figure 69 et 70 : Photographie du parking de la Place de Verdun et de la Place des Marronniers, Mosaïque Environnement



Figure 71 et 72 : Photographie du parking aux abords de la Mairie et de la Place de la Paix, Mosaïque Environnement

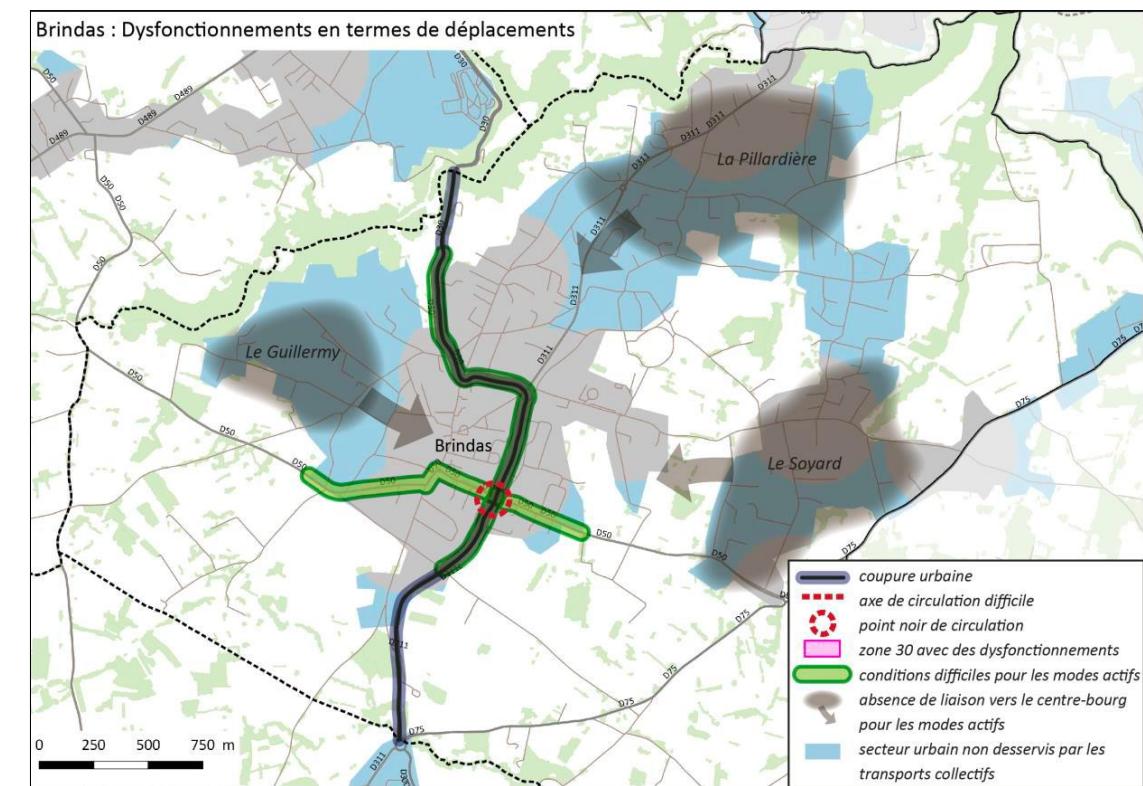
3.8.3. Des dysfonctionnements dans les déplacements

Un bon nombre de dysfonctionnements s'établit sur la thématique des déplacements. Ainsi, nous pouvons retrouver :

- **Une coupure urbaine de l'axe RD30 / RD 31** : cet axe coupe la commune en deux, tant en termes urbains qu'en termes de logiques de mobilité. La traversée de cet axe par les modes actifs (piétons et vélos) est aujourd'hui améliorable. Des aménagements adaptés pour ces modes ont toutefois été réalisés.
- **Un point noir de circulation au croisement de la RD 311 / RD 50** : cette intersection constitue un point de concentration des flux Sud – Nord traversant la commune. Ce secteur est peu urbanisé aujourd'hui, limitant ainsi les difficultés pour la vie locale. Toutefois, les niveaux de circulation élevés peuvent constituer une nuisance pour les personnes désirant se rendre à pied à la zone d'activité.
- **Une difficulté de déplacements pour les modes actifs** : la RD 50 et la Rd 30 présentent des conditions difficiles pour les modes actifs, notamment en raison de l'absence d'aménagements

adaptés, des fortes vitesses autorisées et des problèmes de visibilité (nombreux virages). La RD 30 est particulièrement marquée par l'absence de traversées piétonnes régulières.

- **Une absence de liaisons adaptées vers le centre-bourg pour les modes actifs** : le hameau Le Soyard est relié au centre-bourg par une route non adaptée aux modes actifs (manque d'aménagements, forte vitesse). Quant aux secteurs Guillermy (pôle sportif) et La Pillardière (maisons individuelles), ils sont intégrés à la principale zone urbanisée, mais les liaisons vers le centre-bourg sont très difficiles, notamment en raison de la discontinuité des aménagements.
- **Des secteurs non desservis par les transports collectifs** : les secteurs situés à l'écart de la desserte par les transports collectifs se retrouvent dans une situation défavorisée en termes de déplacements. Les habitants de ces secteurs sont très souvent contraints d'utiliser leur voiture, notamment pour les déplacements vers l'extérieur. Les secteurs qui cumulent cette situation avec une absence de liaison vers le centre-bourg sont particulièrement captifs de la voiture individuelle, y compris pour les déplacements de courte distance.
- **Des points noirs autour des écoles (circulation et stationnement)** : l'ensemble de ces établissements attire des flux importants aux heures de pointe, empruntant notamment le RD 30, la rue du vieux Bourg, la montée du Clos et le Chemin des Andrés



3.8.4. Les modes actifs

■ Des cheminements piétons encore incomplets

Le centre-bourg est l'espace où les cheminements piétons sont les plus développés. Nous retrouvons surtout des cheminements historiques dans le bourg. Ainsi, plusieurs itinéraires piétons sont matérialisés. Les itinéraires piétons historiques dans le centre-ancien permettent de relier les différents quartiers, en évitant d'emprunter les rues. De plus, des itinéraires ont été aménagés dans les secteurs plus récents, notamment pour permettre un lien vers les équipements principaux.

Par ailleurs, certains secteurs sont dépourvus de continuités piétonnes et la sécurité sur certains axes ne facilite pas le déplacement du piéton.

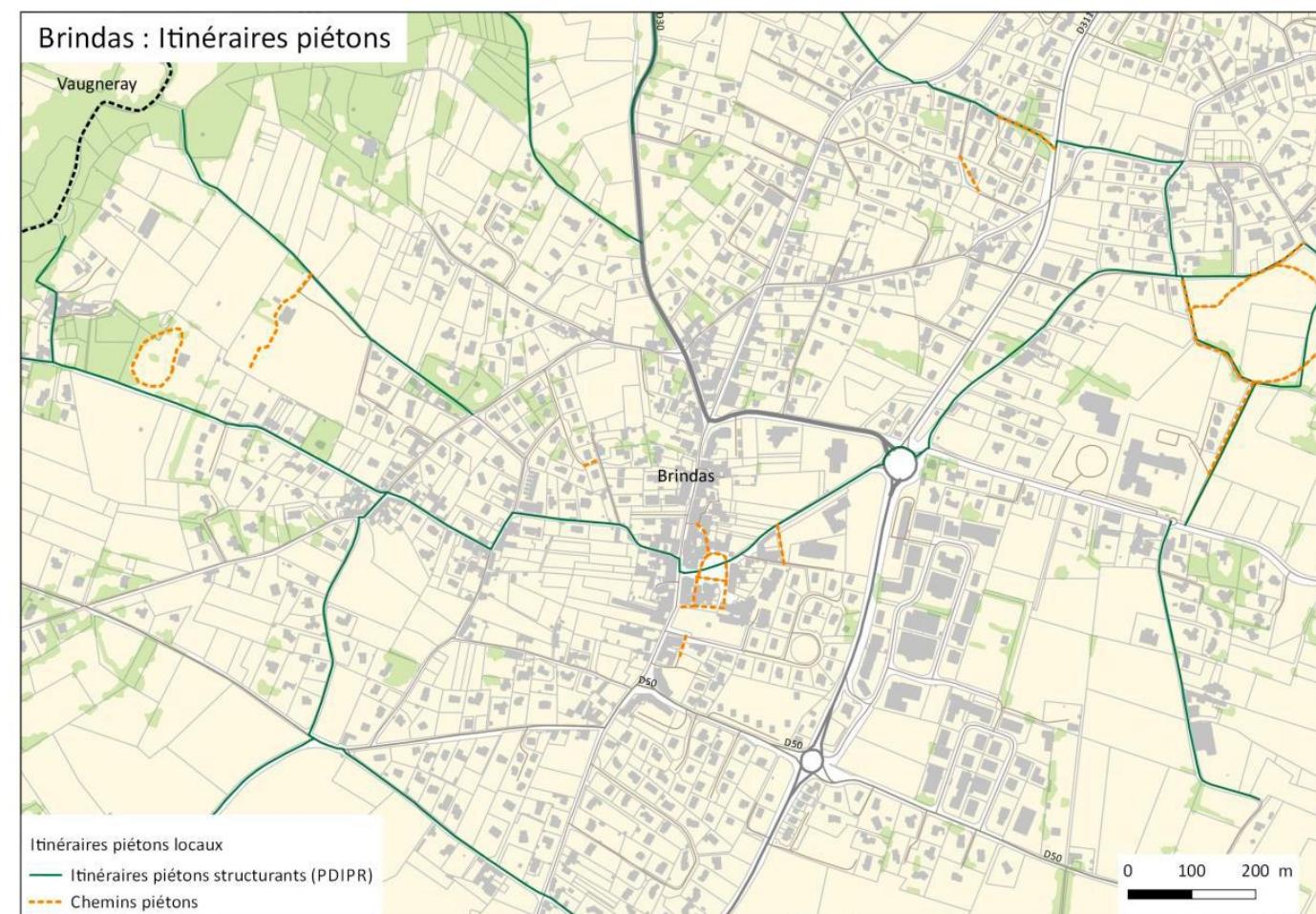
Nous pouvons, par la même occasion, mentionner l'itinéraire de randonnée qui traverse la commune. Ce dernier emprunte des voies locales et des chemins agricoles, à l'écart de la circulation. Ces axes ne sont pas réservés aux piétons et ne disposent pas toujours d'aménagements spécifiques (ex : trottoirs), mais ils empruntent des axes à faible circulation, ce qui limite les conflits avec les voitures.



Figure 73 : Cheminement piéton entre la médiathèque et l'école, Mosaïque Environnement



Figure 74 : Itinéraire piéton dans le centre-bourg, Mosaïque Environnement



Carte 22 : Localisation des itinéraires piéton de la commune, Etude sur le développement de l'éco-mobilité - CCVL

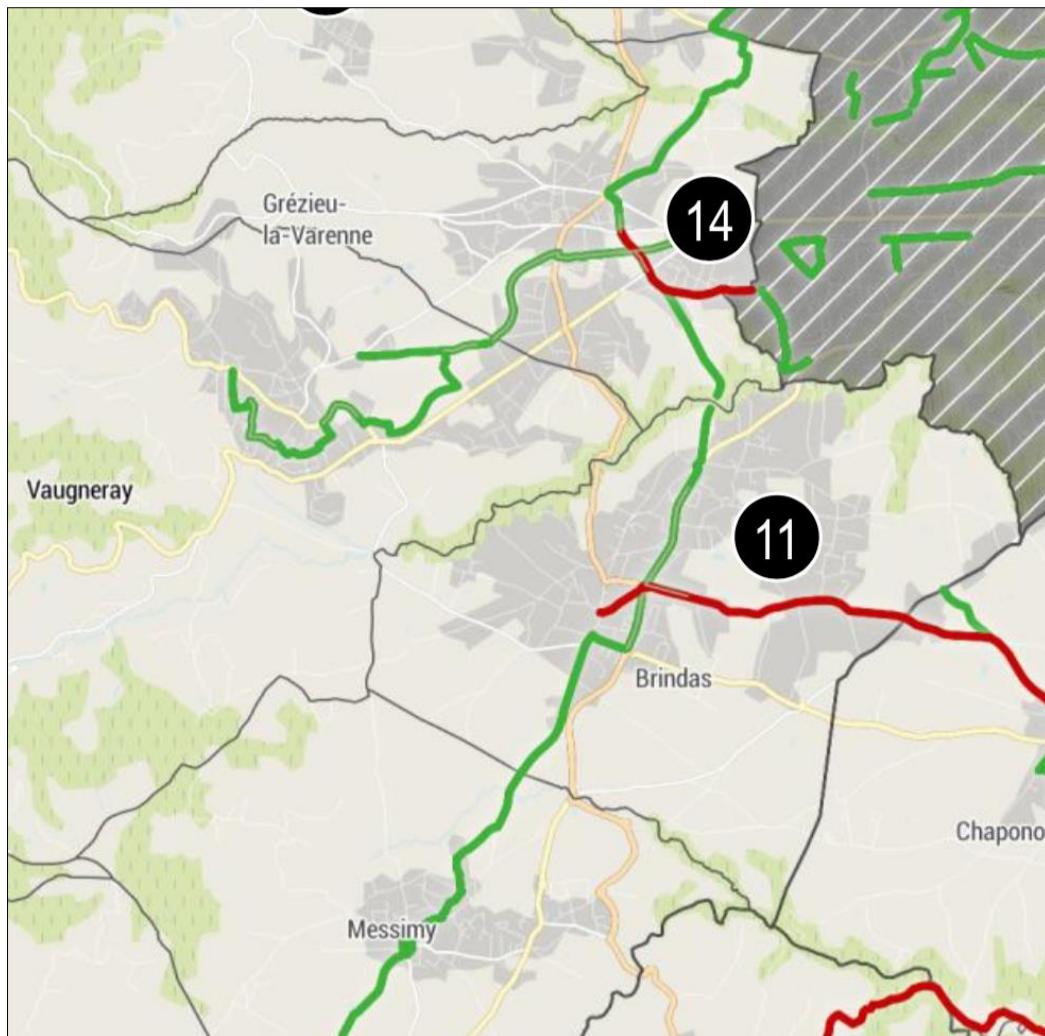
■ Un manque d'aménagement pour les itinéraires cyclables

Sur Brindas, nous pouvons retrouver un itinéraire cyclable appartenant à une boucle cyclo-touristique qui traverse la commune du Nord au Sud. Il emprunte la route de Joanna, la rue du Vieux Bourg, ainsi que la RD 30. Cependant, cet itinéraire ne bénéficie d'aucun aménagement matérialisé pour les vélos.

Le segment empruntant la route de Joanna se caractérise par un trafic relativement faible mais les vitesses peuvent être assez élevées/

Le segment traversant le centre-bourg se caractérise par des conditions assez favorables pour le vélo (vitesses faibles, trafic limité...)

Quant au segment empruntant la RD 30, il n'est pas adapté à la pratique quotidienne du vélo, en raison du trafic important, des vitesses élevées, ainsi que l'absence de visibilité.



Carte 23 : Extrait du « Schéma Directeur Vélo », SCoT du SOL

Sur les routes reliant les principaux hameaux au bourg, le déplacement à vélo est difficile, surtout en raison des vitesses élevées sur ces secteurs.

■ Un projet pour développer les modes doux

Un projet de modes doux important pour la commune, a été la création d'une passerelle piétonne sur les piles de l'ancien viaduc ferroviaire au-dessus de l'Yzeron. Ce projet porté par l'intercommunalité, ouvert au public en juin 2024, permet désormais de relier la voie douce de Grézieu-la-Varenne, à celle de Brindas.



Carte 24 : Localisation du projet de viaduc de l'Yzeron, CCVL



Figure 75: La nouvelle passerelle (photo Le Progrès).

Il est particulièrement intéressant de mentionner que le SCoT a fait un « Schéma Directeur Vélo » proposant des axes structurants et fiches opérationnelles pour mettre en œuvre des axes vélo, des équipements et des projets de location longue durée.

3.9. Synthèse des enjeux – Cadre de vie

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Un centre-bourg patrimonial avec une image paysagère urbaine de qualité. - Des espaces encore préservés aux paysages naturels et agricoles. - Globalement une bonne desserte en transports en commun dans l'ensemble du territoire, avec deux points d'entrée sur l'agglomération lyonnaise : Oullins et Gorge de Loup - Des transports scolaires : ligne « Junior Direct ». - Un centre-bourg à taille humaine dans lequel les déplacements doux restent possibles - Une offre de commerces de proximité qui s'est étoffée. - Une offre médicale qui sera renforcée par un projet de création d'une maison médicale. - Une zone d'activité qui offre des espaces viabilisés pour accueillir de nouvelles entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Des difficultés de report modal pour accéder aux transports collectifs. - Un manque d'offre en transports collectifs vers Lyon, le soir et le dimanche - Des voiries qui arrivent à saturation. - Le Pont de Chabrol, un quartier qui souffre de la présence des nuisances liées à l'axe de circulation important de la RD 311. - Des conflits d'usage le vendredi matin entre le marché hebdomadaire et le parking du centre-ville et des écoles. - Une partie de la rue commerçante (plus au Nord) vieillissante et qui a du mal à accueillir de nouveaux commerces. - Un manque d'offre en équipements sportifs (terrains de football et de tennis non adaptés et peu fréquentés).
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> - Trouver des solutions de report modal sur le territoire (des poches de stationnements ? Un parking relai ?) - Bien anticiper les questions de circulation et stationnement dans les projets de développement et globalement sur le territoire et au-delà des limites communales. - Imaginer une nouvelle offre tournée vers les mobilités douces et notamment réfléchir à de nouvelles liaisons déconnectées des voies de circulation qui traverse la commune. - Affirmer les espaces de centralité. - Trouver une fonction et requalifier le quartier du Pont de Chabrol. - Poursuivre les efforts de requalification de la Rue du Vieux Bourg pour offrir des aménités favorables au développement des commerces pour répondre en partie aux besoins des populations futures. - Étoffer l'offre en équipements, notamment scolaires et sportifs. - Poursuivre l'accueil d'entreprises dans la zone d'activités des Andrés et veiller à la qualité urbaine de la zone. 	